



**SUITE AUX ACCUSATIONS PORTÉES
CONTRE MOHAMED RAOURAOUA**

■ **La FAF stigmatise
Hannachi**

Lire en page 17



BENHAMADI À PROPOS DE L'AFFAIRE DJEZZY :

■ **«La position de
l'Algérie est constante»**

Lire en page 4

Une pétition internationale
pour réclamer l'ouverture
d'une enquête sur l'assaut
sanguant d'El-Ayoun

Page 24

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 1122 Lundi 15 novembre 2010 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

A l'occasion
de l'Aïd El-Adha,
le *Midi Libre* présente ses
meilleurs vœux de bonheur
et de prospérité
à ses lecteurs et
annonceurs et les informe
qu'il ne paraîtra pas
les 1^{er} et 2^e jours de fête.

Ils risquent le retrait du registre du commerce

DES BOULANGERS RÉQUISITIONNÉS POUR L'AÏD

Lire en page 3



Phs./Midi Libre

**LA LOI DE FINANCES
2011 ADOPTÉE
HIER PAR L'APN**

Ph./Midi Libre



**LA PLUPART DES AGRÉGATS
DE LA LFC 2010 MAINTENUS**

Lire notre cahier économie pages 11, 12, 13 et 14

LES CITOYENS CONTRAINTS DE PRENDRE LEUR MAL EN PATIENCE

Les bureaux de poste pris d'assaut

La situation est devenue intenable pour les usagers des CCP, à la veille d'un évènement où les dépenses ne sont pas des moindres. Certains usagers, d'un âge avancé, sont obligés de prendre leur mal en patience, espérant pouvoir retirer les quelques sous laissés dans leurs comptes.

PAR MASSINISSA BENLAKEHAL

Bien que la direction générale d'Algérie Poste ait pris des dispositions pour pallier le problème du manque de liquidités dans les bureaux de poste, certains problèmes persistent. Les longues files d'attente des usagers sont toujours remarquées au niveau des bureaux de poste.

Cependant, si ce problème ne se pose plus à Alger, ce n'est pas le cas des autres régions du pays, notamment celles isolées. Selon nos informations, certaines wilayas sont encore confrontées à ce problème « épineux », qui, doit-on dire, est loin d'arranger les clients d'Algérie Poste. Lors d'une virée, effectuée dans certains bureaux de poste de la capitale, les agents de poste nous ont assuré que « le problème de liquidités ne se pose plus, c'est seulement l'afflux des citoyens qui pose problème ». En effet,



Ph / Midi Libre

il semblerait qu'à la veille de l'Aïd el-Adha, il est plutôt question d'épuisement des billets. « Il y a beaucoup de personnes qui viennent retirer leur argent, ce qui fait que nos caisses s'épuisent », a expliqué un agent.

La situation est devenue intenable pour les usagers des CCP, qui se retrouvent à la veille d'un évènement où les dépenses ne sont pas des moindres. Certains usagers, d'un âge avancé, sont obligés de prendre leur mal en patience, espérant pouvoir retirer les quelques sous laissés dans leurs comptes. « Un semblant d'anarchie » semble s'être emparé des bureaux de poste, à en juger par le monde fou, les commentaires des uns et des autres, mais aussi les agents de guichets qui sont dépassés. Le mécontentement

des citoyens, en masse dans ces locaux, est visible. Ces mêmes locaux, a-t-on remarqué, qui, obligés de contenir une masse énorme de clients, jusqu'à en

déborder la plupart du temps. « C'est inadmissible qu'à mon âge je sois traité de cette manière étant obligé de faire la queue des heures durant », a déploré un vieil homme. Un autre, moins coléreux, s'indigne et dit « c'est honteux que l'on n'est pas accès à notre propre argent au besoin ». Une situation qui, souvent, entraîne des tensions, voire des dépassements de langage entre les guichetiers et les clients. « Nous tentons toujours d'expliquer aux usagers les contraintes mais ils refusent de comprendre », nous explique un des préposés aux guichets. Et d'ajouter « nous sommes donc contraints de travailler dans ces conditions difficiles au quotidien ». Du côté officiel, l'on insiste sur les mesures prises pour en finir avec cette crise. Les arguments avancés par les pouvoirs publics, semble-t-il, restent peu convaincants pour les citoyens, qui rappelons-le, font face à ce type de problème à la veille de chaque évènement religieux. **M. B.**

MOUSSA BENHAMADI :

« Il n'y a pas de manque de liquidités »

Le ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la Communication s'inscrit en faux face aux affirmations récurrentes selon lesquelles il y aurait un grave manque de liquidités dans les bureaux d'Algérie Poste, d'où les interminables files devant les guichets, notamment ces derniers jours où l'on s'apprête à fêter l'Aïd el-Adha. « Il n'y a pas de manque de liquidités » a affirmé, hier à l'APN, Moussa Benhamadi en marge d'une séance plénière consacrée à l'adoption du projet de la loi de finances 2011, avant d'ajouter que « la Poste est bien alimentée par la Banque d'Algérie ». Le ministre a toutefois admis que des bureaux de poste dans certaines régions souffrent de ce problème...

K. H.

DJAMEL BERBICHE, CHARGÉ DE LA COMMUNICATION AU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

« Les moutons se vendent de mains en mains »

PAR SORAYA HAKIM

Atravers les rues de la capitale les garages les stations-lavage se sont transformés pour la circonstance avec 110 points de vente à travers les 43 communes que compte la wilaya d'Alger. Ces points de ventes répertoriés sont dûment contrôlés par les services vétérinaires du ministère de l'Agriculture. Cependant d'autres points de vente anarchiques viennent se greffer dans des endroits que les autorités n'ont pas les moyens d'inspecter d'où le danger qu'il y ait des bêtes malades. Un mouton atteint d'hy-

datidose-echinococcose peut contaminer le chien et l'homme lequel contracte le kyste hydatique qui est un véritable problème de santé publique d'autant que les services concernés recensent environ 3.000 cas par an. Aussi, et malgré l'arrêté de la wilaya numéro 3212, du 27 octobre 2010 qui interdit les points de vente informels de mouton dans les grandes villes, les maquignons continuent d'exposer leur bétail un peu n'importe où sans mesure d'hygiène et à des prix excessifs.

Djamel Berbiche, chargé de la communication au ministère de l'Agriculture et du Développement rural que nous avons contacté hier par téléphone, déplore que « cer-

tains points de vente de moutons, en l'occurrence en ville, sont illicites, malheureusement cela échappe aux autorités concernées ». Pour ce qui est de la question de la cherté des ovins dont se plaint le consommateur le chargé de communication dira « L'achat d'un mouton pourrait être accessible dans la mesure où il y a un contrôle ». Et de continuer « c'est une filière très complexe, elle échappe au créneau de contrôle et devient alors illégale ». Il avouera qu'il y a un dysfonctionnement à ce niveau là. « La vente de moutons passe par plusieurs mains, d'abord par le maquignon qui la vend en première main, puis l'acheteur la vend en deuxième main, puis en troisième main... et

comme chacun doit prendre un bénéfice, le prix grimpe ». Seules dans les régions où l'on pratique l'élevage les prix restent corrects. Beaucoup de citoyens se rendent dans la région des Hauts-Plateaux pour faire l'acquisition d'un mouton pour le payer nettement moins cher. Pour les grandes villes, en ce moment cette filière est en train de s'organiser nous dira Djamel Berbiche. Il ajoutera que « cette année, les services agricoles ont recensé un capital de 23 millions d'ovins ». Autant dire que l'offre est supérieure à la demande, doublée d'une bonne pluviométrie pour le fourrage et que par conséquent la cherté ne s'explique pas

S. H.

MÉTÉO DU JOUR DE L'AÏD

Des averses sur le littoral

Un temps partiellement nuageux marquera les régions du sud et du nord du pays avec quelques averses sur le littoral durant les deux jours de l'Aïd El-Adha (mardi et mercredi), apprend-on hier auprès de l'Office national de la météorologie (ONM). Des passages nuageux avec localement quelques averses, notamment sur le littoral, caractériseront les régions de l'Est, tandis que celles de l'Ouest et du Centre seront marquées par une alternance d'éclaircies et de passages nuageux.

A L'APPROCHE DE L'AÏD

Les rémouleurs à tous les coins de rue

Rémouleur, un métier d'autrefois, où l'artisan exerçait son activité sur les routes et dans les rues proposait d'aiguiser ciseaux et couteaux et autres instruments tranchants à la demande des foyers en général et pour les besoins de l'Aïd el Adha en particulier. A l'époque, on pouvait les compter sur les doigts d'une seule main. De nos jours, pour les besoins du sacrifice de la bête, les rémouleurs qui, il faut le dire, était un métier qui se transmettait de père en fils et qui était surtout l'apanage de personnes entre deux âges sur leur petite voiture à deux roues affublés d'un tablier noir, les jeunes se découvrent tout d'un coup l'âme de rémouleur et ils sont alignés en grand nombre aux abords des marchés ou encore dans des quartiers populaires jonchés sur un banc mobile, pour certains, debouts pour d'autres à manier une meule en grès. Sont-ils réellement du métier ? Pas si sûr ! Pour l'heure, les nouveaux bricoleurs s'équipent auprès des agriculteurs en l'achat d'une pompe à eau qu'il modifie en y incorporant une roue en grès et qu'ils achètent



auprès de ces derniers pour la somme de 40 mille DA. La roue à elle seule leur revient à 4 mille DA. Il y a ceux qui louent la petite machine. Ces chômeurs pour la plupart font dans la débrouillardise, ils ont le coup d'œil et que ça rapporte pas mal en un laps

de temps très court. Rencontré sur les lieux, un jeune dira : « C'est vrai que je ne suis pas du métier, mais j'ai un parent fellah qui m'a prêté l'outil pour me faire un peu d'argent. Je vis de petits boulots par ci par là ». Les prix varient en fonction de l'importance du couteau. Ça va de 40 DA à 100 DA jusqu'à 120 DA quand il s'agit de la hache. Les rémouleurs sont pris d'assaut et les chaînes interminables se forment car chaque personne a en moyenne 3 à 5 couteaux à faire aiguiser. Aune question posée à l'un des pères de famille qui attendait patiemment son tour pourquoi spécifiquement il faisait aiguiser ses instruments tranchants une fois l'an : « Le couteau pour égorger le mouton est quelque chose de sacré je ne l'utilise que pour les besoins du sacrifice et ensuite je le range, je n'ai donc pas besoin de recourir au rémouleur les autres jours ». Même une fois l'an, les rémouleurs ont toujours de beaux jours devant eux avec un rite qui se perpétue depuis la nuit des temps.

S. H.

ILS RISQUENT LE RETRAIT DU REGISTRE DE COMMERCE

Des boulangers réquisitionnés

C'est, malheureusement, devenu une tradition en Algérie que la plupart des échoppes baissent leurs rideaux durant les deux jours de l'Aïd.

PAR AHMED BOUARABA

L'Aïd El Adha, d'ailleurs comme toutes les fêtes religieuses, est de nos jours, synonyme de stress chez le citoyen qui craint la pénurie de plusieurs produits de première nécessité.

Le lait, le pain et même, faut-il le souligner, les médicaments, font courir les algériens. C'est, malheureusement, devenu une tradition en Algérie que la plupart des échoppes baissent leurs rideaux durant les deux jours de l'Aïd. Le citoyen, quant à lui, ne peut que se prémunir contre ces habituelles pénuries en recourant au stockage. «Je n'ai pas un congélateur, donc je



Le spectre d'un Aïd sans pain sera-t-il chassé ?

dois me lever très tôt pour assurer une baguette de pain sur ma table » dira un quadragénaire.

Quelques rares ménagères se voient, au lieu de célébrer l'évènement, contraints à

préparer le pain. Pour palier à ces tracasseries, le ministère du commerce a rendu public, hier, la liste des boulangers réquisitionnés pour le premier et deuxième jour de l'aïd avec le risque de retrait de registre de com-

merces pour les commerçants «récalcitrants». Les petits, pour leur part, doivent se lever tôt pour se permettre une baguette.

Il y a lieu de citer que l'épicier du coin n'ouvre non plus pas son commerce durant cette fête. Quelques un échappent à la règle mais ne peuvent toutefois pas satisfaire tout le monde. « L'Aïd El Fitr précédent j'ai fait 5 communes pour acheter du pain » se plaint un citoyen. « A Bir Mourad Raïs, j'ai passé plus d'une heure pour acheter un sachet de lait » renchérit un autre. En outre, il est utile de se demander, durant cette période, où acheter une boîte de médicament.

Heureusement d'ailleurs que les hôpitaux ouvrent les portes. Par ailleurs, autres problèmes ne manquent pas l'évènement pour faire apparition à l'instar de ceux des transports qui, rappelons-le, ne couvrent pas toute la demande durant les journées « ordinaires ».

A.B.

YOUCEF KALAFAT, PRÉSIDENT DE L'UNION NATIONALE DES BOULANGERS, AU MIDI LIBRE

La directive est impérative

Midi Libre : Pouvez-vous nous expliquer en quoi consiste exactement la mesure de réquisition des commerçants le jour de l'Aïd ?

Youcef Kalafat : C'est une initiative qui a été prise par notre Fédération en collaboration avec la direction du commerce de la wilaya d'Alger. Le ministère du Commerce, en collaboration avec les directions du commerce des wilayas du pays, a vu d'un bon œil cette mesure, ce qui l'a poussé à la généraliser à travers tout le territoire national. Cette mesure vise à ce que le pain soit disponible contrairement à la « catastrophe » de l'Aïd el-Fitr. A l'époque personne n'avait pris de mesure, aujourd'hui je suis responsable et je dois prendre mes responsabilités et faire en sorte que le pain soit disponible pour le consommateur.

Qu'avez-vous prévu pour la capitale ?

Comme je viens de vous le dire, on a tracé un calendrier, en collaboration avec la

direction du commerce de la wilaya d'Alger, qui consiste à assurer la permanence de certains boulangers dans la capitale. Parmi les 1.500 boulangers qui exercent dans la wilaya d'Alger, quelque 700 seront ouverts le jour de l'Aïd et garantiront l'approvisionnement de l'Algérois en ce produit de première nécessité.

Comment 50% de l'offre pourrait-elle faire face à 100% de la demande ?

Durant les fêtes, les cantines scolaires, les restaurants et toutes les administrations sont fermés. Pour cela je pense que la moitié des boulangers de la wilaya d'Alger pourra répondre aux besoins du consommateur.

Selon quels critères faites-vous vos choix ?

Nous avons des bureaux communaux et d'autres de daïras qui sont chargés de déterminer les boulangers qui pourront ouvrir durant cette période. Par exemple, les boulangers qui résident à Alger doivent impé-

rativement ouvrir, ainsi ceux exerçant près de leur résidence ou ceux célibataires seront les premiers à être désignés pour travailler.

Dans le cas où les boulangers désignés n'obtempèrent pas, que risquent-ils ?

Si les boulangers désignés ne respectent pas la loi et n'ouvrent pas leurs commerces, l'administration-tutelle qui est celle du commerce prendra des sanctions que je qualifierais de « sévères ».

Que voulez-vous dire exactement par sévère ?

Pour être précis, l'administration procédera directement au retrait du registre de commerce. On ne tolère pas que le boulanger ne respecte pas la loi, mais on est là pour défendre les droits du boulanger. Je pense que ces mesures sont dissuasives.

Existe-t-il d'autres sanctions qui pourraient inciter les boulangers à respecter cette mesure ?

Et pourquoi êtes-vous contre le retrait du RC ?

Le paiement d'amendes ou la fermeture du commerce pour une période précise serait équitable. Parfois le gérant, qui n'est généralement pas boulanger de formation, demande à ses employés d'ouvrir lors de ces évènements religieux ou nationaux, mais ces derniers, même s'ils risquent d'être mis à la porte, ne peuvent se résoudre à passer les fêtes loin de leurs familles.

Avez-vous un appel, M. Kalafat, à lancer à ce propos ?

Je lance un appel à tous les boulangers du pays, même ceux qui ne seront pas désignés pour travailler, à garantir au moins un minimum pour leurs clients parce qu'avant d'être un commerce il faut que leur activité, durant les fêtes religieuses, fasse preuve d'un acte humanitaire.

Propos recueillis par Ahmed Bouaraba

UN WEEK-END D'UNE SEMAINE ?

Socio d'un Aïd

PAR LARBI GRAÏNE

L'Aïd el-Adha sera donc fêté en principe le mardi et le mercredi, mais beaucoup pense qu'il va durer en réalité au moins 5 jours. Bien sûr, la journée du jeudi fait problème, seul « faire le pont » pourrait le résoudre, et on aura ainsi un repos susceptible de se prolonger durant les jeudi, vendredi et samedi.

Les élèves et les employés de l'Education nationale vont devancer de toute façon tout le monde. On peut dire d'ores et déjà que les établissements scolaires vont trouver plus de facilité à libérer leurs effectifs que les autres secteurs. Mais les routes signalent déjà le déplacement en masse des « fêtards » et signe qui ne trompe pas, on se plaint déjà de l'abandon de la place par les boulangers, eux qui retiennent sur tout le long de l'année les employés issus de l'intérieur du pays.

L'attitude permissive des boulangers qui, une fois n'est pas coutume, font tout pour se plier aux desideratas de leurs employés peut renseigner sur l'état d'esprit qui prévaut dans des entreprises de taille plus importante relevant du secteur privé. On peut donc imaginer que les travailleurs activant dans ce secteur vont bénéficier de la sollicitude compréhensive de leur patron.

La vente du mouton du sacrifice sur l'espace public a pour effet d'accentuer du reste la pression sur les départs. C'est un peu le côté irrationnel de la chose puisque quelque part on y puise un sentiment de légitimité à devoir quitter les lieux où l'on n'a pas sa famille et ses parents.

Jamais peut-être occasion n'aura mieux révélé la dépendance des villes par rapport à la campagne. Car il n'y a pas que les boulangers qui baissent rideau, il faut y

ajouter la panoplie des restaurateurs, cafetiers, qui emploient cuisiniers, plongeurs et garçons de café venus des wilayas de l'intérieur. Il faut donc s'attendre à des pénuries de toutes sortes, car c'est l'intérieur qui veut se retrouver chez soi.

Mais la capacité du transport étant ce qu'elle est, les Algériens ont donc tendance à faire preuve en ce cas-ci de prévoyance inaccoutumée en allant rejoindre les leurs quelques jours à l'avance plutôt que de se laisser prendre au piège des trains bondés ou des taxis affichant des prix répréhensibles.

Les villes attendront peut-être une semaine sinon plus pour récupérer les gens qui font fonctionner ses services les plus élémentaires et les gardera ainsi jusqu'à l'Aïd prochain et tout devrait entrer dans l'ordre.

L.G.

La SNTF annonce le programme de circulation des trains

La Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) a annoncé hier, dans un communiqué, le programme de circulation des trains de grandes lignes à l'occasion de l'Aïd El Adha. Pour le jour de l'Aïd, tous les départs de trains ont été programmés dans l'après midi afin de permettre aux citoyens d'effectuer les rituels de l'Aïd durant la matinée. Pour ce premier jour de l'Aïd, la desserte reliant Alger à Oran est prévue à 12h30 et 15h00 et celle reliant Oran à Alger est prévue à 12h30 et 15h00. La desserte reliant Alger à Constantine et Annaba est prévue à 19h40, alors que celle reliant Annaba et Constantine à Alger est programmée pour 19h20. Pour le reste de la période allant du 11 au 22 novembre 2010, la SNTF maintient ses trains de grandes lignes avec un renforcement du nombre de places disponibles. Quant au service régional et de banlieue, des aménagements horaires sont effectués les 16 et 17 novembre 2010.

RÉUNION DU GROUPE BILATÉRAL DE COOPÉRATION ALGÉRO-ITALIE

Conjuguer les efforts contre le terrorisme

C'est à partir de demain que s'ouvrira, à Alger, la réunion du groupe bilatéral de coopération algéro-italien concernant la lutte contre le terrorisme et les questions de sécurité. Cette rencontre, qui durera deux jours, intervient dans le cadre de l'évaluation et des échanges d'analyses et d'informations sur l'évolution de la lutte antiterroriste en Algérie et en Italie et sa projection sur leur environnement régional et international. Elle sera co-présidée par le directeur général de la coopération politique et multilatérale et des droits de l'Homme au sein du ministère italien des Affaires étrangères, Filippo Formica et le conseiller auprès du président de la République, Kamel Rezzag-Bara. Cette rencontre permet de mettre en place un mécanisme qui vise à structurer le dialogue et la concertation sur l'ensemble des questions liées à la lutte contre le terrorisme transnational et dégager les modalités « en vue d'approfondir la coopération bilatérale dans ses dimensions politique, diplomatique, judiciaire, financière et opérationnelle ». Des actions bilatérales qui s'inscrivent en effet, dans le cadre de l'accord de coopération algéro-italien en matière de lutte contre le terrorisme, la criminalité organisée, le trafic illicite de stupéfiants et de psychotropes ainsi que l'immigration illégale signé le 22 novembre 1999. La création de ce mécanisme particulier, chargé d'étudier et faire des propositions pour l'amélioration de la coopération algéro-italienne en matière de sécurité et de lutte antiterroriste a été décidé en juillet dernier lors des entretiens des deux ministres des Affaires étrangères Mourad Medelci et Franco Frattini. Lors de ces rencontres, le ministre italien a déclaré que « L'Algérie a toujours été un leader dans la lutte internationale contre le terrorisme dans la région du Sahel et de l'Afrique du Nord et c'est pour cela que nous avons décidé d'installer ces groupes techniques de travail italo-algérien. Un groupe d'experts pour faire des propositions aux gouvernements des deux pays pour mieux coopérer, échanger des données et lutter avec des stratégies afin d'éradiquer ce phénomène horrible liée au trafic de drogue et autres ».

M. L.

BENHAMADI À PROPOS DE L'AFFAIRE DJEZZY

«LA POSITION DE L'ALGÉRIE EST CONSTANTE»

Le ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication a affirmé que la position algérienne à propos de l'affaire Djeczy est constante et ne peut, de ce fait, changer au gré des déclarations médiatiques des uns et des autres.

PAR KAMAL HAMED

Moussa Benhamadi, qui s'exprimait hier en marge de la séance plénière de l'APN consacrée à l'adoption du projet de loi de finances 2011 a en effet indiqué que « Sawiris cherche juste à travers ses déclarations à rassurer les actionnaires de l'entreprise » avant d'ajouter que « cela ne change en rien à la position de l'Algérie qui est constante et qui ne peut être influencée par ces propos ». Le ministre fait ainsi référence à la dernière action entreprise par le patron d'Orascom Telecom Holfding (OTH) propriétaire d'orascom Telecom Algérie (OTA) qui commercialise la marque Djeczy, Naguib sawiris, qui a adressé une correspondance au Premier ministre, Ahmed Ouyahia, dans laquelle il menace de recourir à l'arbitrage international. Dans ce courrier, Sawiris a tenté de rejeter en bloc les affirmations énoncées par le Premier ministre du haut de la tribune de l'APN lorsqu'il a répondu aux préoccupations des députés formulées suite à la présentation de la déclaration de politique



Moussa Benhamadi, ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication.

générale. Ahmed Ouyahia a indiqué dans son allocution que Djeczy est accusée par la Banque d'Algérie d'avoir transféré illégalement des fonds vers l'étranger comme elle fait aussi l'objet d'une opération de redressement fiscal évaluée à 17 milliards de dinars. « Nous nous inquiétons de ne plus avoir d'autre choix que celui de recourir à la procédure de l'arbitrage international conformément aux dispositions de l'article 7 de l'accord, et ce, sans préavis » a notamment écrit Sawiris dans cette missive tout en s'évertuant de contredire tous les propos du Premier ministre qui a alors soutenu que l'Etat algérien est décidé à acheter cette entreprise. Par

ailleurs, Moussa Benhamadi, qui a soutenu qu'il n'y a point manque de liquidités dans les bureaux de poste, a souligné que le pays doit impérativement accélérer le processus de la généralisation du mode de paiement électrique et ce, justement, pour éviter à l'avenir tout problème relatif au manque de liquidités. Il a ainsi affirmé que « L'Algérie est engagée justement dans le cadre du plan quinquennal 2010-2014 à régler toutes ces questions ». Interrogé sur la date de l'introduction du téléphone de troisième génération 3G n'a pas voulu s'avancer sur une échéance précise indiquant seulement que « nous travaillons dessus ».

K. H.

CRÉATION D'UN FONDS DE LUTTE CONTRE LE CANCER

Djamel Ould Abbes satisfait

PAR AMINE SALAMA

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière a fait montre de son entière satisfaction après l'adoption des députés d'un amendement qui autorise la création d'un Fonds de lutte contre le cancer. « Cela va permettre de mieux prendre en charge les cancéreux » a estimé, hier, Djamel Ould Abbes en marge d'une séance plénière de l'APN consacrée à l'adoption du projet de loi de finances 2011 ajoutant que cela va permettre de mieux prendre en charge les examens de chimiothérapie. Il

faut dire que grâce à cet amendement initié par les députés du parti des travailleurs une enveloppe financière conséquente sera ainsi mobilisée pour l'achat de 57 appareils de radiothérapie. Ould Abbes a reconnu que sur ce plan, 28 mille cancéreux étaient très mal pris en charge. D'où aussi la grande satisfaction affichée par les députés du Parti des travailleurs qui ont réussi à faire passer un autre amendement relatif à l'exonération de toutes les taxes sur l'importation de piles indispensables aux implants cochléaires pour les patients souffrant de surdité. Ould Abbes a,

par ailleurs, annoncé la mise en place d'un programme de lutte contre le diabète qui touche 2,7 millions d'Algériens. Sur la situation des hadjis algériens le ministre s'est montré rassurant en indiquant qu'ils sont bien pris en charge par la Mission médicale promettant de faire le point dans les prochains jours. Il a aussi tenu à rassurer les professeurs de médecine qui ont récemment revendiqué l'organisation des concours pour l'accès au poste de chef de service. « Cette question sera réglée avant la fin de l'année » a-t-il souligné.

A. S.

IL SERA PRÉSENTÉ DEVANT LE GOUVERNEMENT

Un nouveau plan national contre le diabète

PAR CHAFIKA KAHLAL

Un nouveau plan de lutte contre le diabète sera présenté devant le gouvernement dans les prochains jours, a annoncé, hier, à Alger, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, M. Djamel Ould Abbes, lors d'une journée de sensibilisation organisée à l'occasion de la journée mondiale du diabète célébrée cette année sous le thème « l'éducation et la prévention du diabète » avec pour slogan « maîtrisons le diabète, maintenant ». A cette occasion, le ministre a affirmé que ce plan est une action multidisciplinaire qui regroupe les ministères de la Santé, l'Éducation, l'Enseignement supérieur, l'Environnement et la Formation professionnelle. M. Ould Abbès a souligné dans son intervention que ce plan sera axé sur la sensibilisation, la formation et la préven-

tion dans le but de diminuer le nombre de personnes atteintes de diabète. Le responsable a, à cette occasion aussi, annoncé qu'un registre du diabète gestationnel est en phase de préparation pour être lancé durant le 2e trimestre 2011, et qui vient à s'ajouter au registre du diabète de l'enfant qui a été déjà lancé à Alger et qui sera étendu aux autres wilayas et ce, dans le cadre d'une politique de renforcement qualitatif de l'information sur cette maladie, précisant que « L'Algérie compte plus de 1,3 million de diabétiques chez l'adulte dont 1 sur 2 est méconnu », ajoutant que « notre pays risque de comptabiliser près de 4,2 millions de diabétiques en 2025 si les mesures de prévention ne sont pas engagées », ajoutant que 14% des dialysés sont des diabétiques, 21,8% des rétinopathies sont d'origine diabétique, 33% des neuropathies sont également des diabétiques et 25 % des amputa-

tions sont des artériopathies oblitérantes des membres inférieurs d'origine diabétique. Quant aux mesures prises par l'Etat pour une meilleure prise en charge de cette frange importante de la société algérienne, le premier responsable du secteur de la santé a assuré que « 786 médecins généralistes ont été formés en vue d'améliorer la prise en charge au niveau des structures de proximité et 98 praticiens ont obtenu un cursus en diabétologie en vue d'assurer la couverture des zones dépourvues de spécialistes », tandis que « 27 spécialistes en diabétologie et 438 spécialistes en médecine interne et 106 spécialistes en endocrinologie ont été récemment affectés dans les régions enclavées ou éloignées dans le cadre du service civil », a-t-il ajouté. M. Ould Abbes a tenu à préciser, à cette même occasion, que le consensus national sur le guide de bonnes pratiques en diabétologie en vue d'améliorer

la qualité des soins sera validé avant la fin de l'année. De son côté, l'officier de liaison par intérim du bureau de l'organisation mondiale de la santé (OMS) en Algérie, M. Guy De Lannoy, a souligné que les cas de diabète demeurent dans une grande mesure non diagnostiqués, et d'autres cas sont diagnostiqués tardivement, habituellement après la manifestation des complications.

Le même responsable s'est désolé que de nombreux diabétiques en Afrique n'ont pas accès à un traitement et à des médicaments antidiabétiques appropriés, en particulier à l'insuline, ce qui conduit, selon lui, à des complications pourtant évitables. M. Guy De Lannoy a lancé un appel à tous les gouvernements africains pour l'élaboration de programmes et plans d'action complets et intégrés de prévention et de contrôle du diabète.

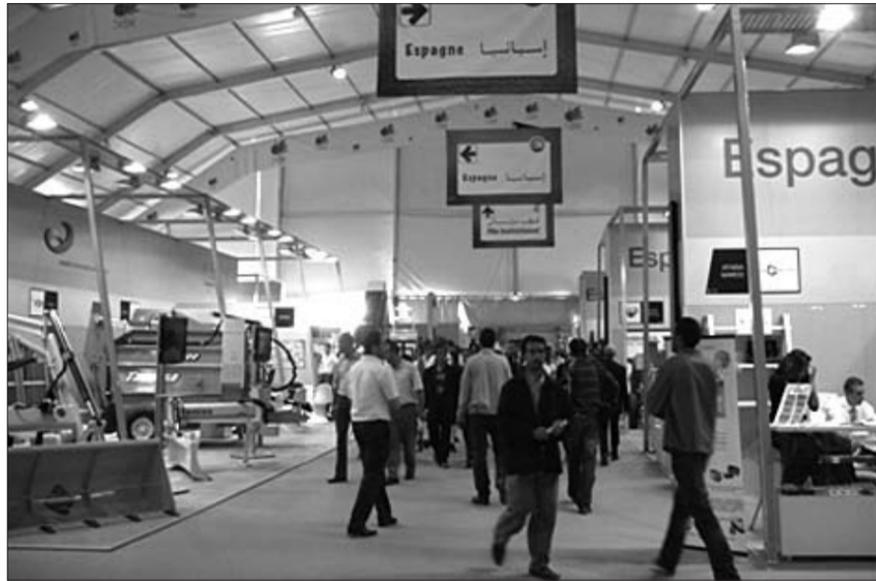
C. K.

UNE STRATÉGIE POUR COMBLER LE RETARD EN MATIÈRE DE MÉCANISATION AGRICOLE

Agro Expo 2010 envisage une contribution active et adaptée

"L'Algérie accuse un retard important en matière de machinisme et d'équipements agricoles, mais la mécanisation doit suivre sachant que nous avons un parc obsolète de machines agricoles non renouvelé depuis de longues années" a notamment affirmé Amine Bensemmane, président de "Filaha Innove" lors d'une conférence de presse organisée hier au Palais des expositions de la Safex, en prévision du Salon international de l'agriculture "Agro Expo 2010" prévu du 22 au 25 novembre courant.

PAR AMAR AOUIMER



En partenariat avec la Société algérienne des foires et exportations (Safex), Agro Expo 2010 est organisé dans le sillage de la mise en œuvre effective du plan de renouveau de l'économie agricole et rurale (PREAR) initié par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural.

La mission essentielle impartie à ce salon international consiste, notamment, à cerner la problématique générale relative au secteur de l'agriculture dans le but de contribuer activement et efficacement à résoudre les difficultés du secteur resté longtemps en hibernation alors que le pays recèle de potentialités insoupçonnées en terres agricoles fertiles.

Pour Bensemmane, "le forum du machinisme et équipements agricoles est une impulsion pour encourager cette profession considérée comme la pierre angulaire de la production et de la productivité agricole grâce à une mécanisation adaptée et performante".

Etant parrainé par le ministre de l'Agriculture, Rachid Benaïssa, cet événement sera notamment rehaussé par la présence, à l'inauguration, de Sellal ministre des Ressources en eau, et Benbada, ministre du Commerce.

Cela signifie que l'impérieuse nécessité de promouvoir les exportations hors hydrocarbures incite les responsables à tous les niveaux de travailler inlassablement pour favoriser la mécanisation de l'agriculture et

l'amélioration de la production à l'hectare sachant que l'Algérie a réalisé d'importantes performances depuis des décennies, en récoltant plus de 54 millions de quintaux de céréales (blé) en 2010 alors que le rendement en 2009 a été beaucoup plus important avec plus de 61 millions de quintaux.

Dans l'optique de maximiser le taux de productivité pour satisfaire la demande nationale en céréales et dégager des excédents pour l'exportation, le ministère de l'Agriculture a, récemment, institué un contrat de performances destiné à récompenser les meilleurs producteurs de céréales.

"Filaha Innove" indique que "plusieurs activités sont actuellement entamées, ou en cours de réalisation. Il s'agit, notamment, de l'intensification de la production, la régulation des filières, l'organisation de l'interprofession, la réalisation de programmes de recherche et développement, l'information et la formation des opérateurs du secteur".

Le président de la Fondation «Filaha Innove» estime que "ces activités sont de nature à donner plus de visibilité quant au potentiel de développement du secteur agricole en Algérie, mais également à renforcer la confiance des opérateurs à investir davantage dans les différents maillons du secteur".

Le forum interprofessionnel de l'oléiculture, estime Bensemmane, a été le démarrage de la filière interprofessionnelle initié par la Fondation «Filaha Innove» qui a institué

notamment le Trophée devant être le point de départ de la labellisation, pour assurer la qualité de l'huile d'olive algérienne à l'export. Les organisateurs du salon expliquent que "Agro Expo" «a pour objectif de permettre à plus de 150 entreprises exposantes de rencontrer plus de 15 mille visiteurs professionnels et spécialistes du secteur agricole, de l'agro-industrie, du machinisme et de l'équipement agricole durant les quatre jours de la manifestation économique et commerciale».

Un autre forum attire l'attention des professionnels et attend des milliers de visiteurs durant ce salon international. Il s'agit, en fait, du Forum sur l'eau et l'agriculture parrainé par le ministère des Ressources en eau, en collaboration avec l'Agence nationale des barrages et transferts et l'Office national de l'irrigation et du drainage.

Le président de «Filaha Innove» souligne que "le développement de l'irrigation est sans conteste l'une des préoccupations majeures à long terme pour le secteur agricole en Algérie. Les objectifs de sécurité alimentaire et l'importance sociale de l'agriculture irriguée constituent des éléments fondamentaux de la politique agricole et justifient les programmes nationaux visant à l'extension des superficies irriguées et l'accroissement des volumes d'eau mobilisables, notamment par la construction de nouveaux barrages". A. A.

MISE À NIVEAU DES ENTREPRISES ET RÉVISION DU TISSU INDUSTRIEL

Un préalable pour la promotion des exportations

PAR INES AMROUDE

La mise à niveau des entreprises et la révision du tissu industriel demeurent un "préalable déterminant" en matière de promotion des exportations hors hydrocarbures, ont souligné, hier à Alger, des spécialistes.

«La réduction de la facture de l'importation ne peut venir que de la promotion de la production nationale», a estimé le président du Conseil national consultatif pour la promotion des PME, M. Zaim Bensaci, plaidant pour "la reconsidération des pôles industriels pour en faire un véritable fer de lance de l'industrie nationale», rapporte l'APS. Intervenant lors d'une table ronde organisée par le quotidien *El Moudjahid* sur la stratégie nationale pour la promotion des exportations hors hydrocarbures, M. Bensaci a relevé également la nécessité d'encourager les sociétés de sous-traitan-

ce et de dégager des moyens pour les renforcer dans le cadre du développement industriel en Algérie.

Il a réitéré, à ce titre, la volonté de l'Etat de développer l'investissement dans l'industrie pour en faire une alternative à l'exportation hors hydrocarbures.

Le président du CNCPME s'est déclaré en faveur des mesures protectionnistes prises par l'Etat pour protéger l'économie nationale.

«Je suis pour le patriotisme économique. Les mesures protectionnistes existent dans le monde entier. On ne doit pas avoir de complexe par rapport à cela», a-t-il dit. De son côté, le directeur général de l'Agence algérienne pour la promotion des exportations (ALGEX), M. Mohamed Bennini, a estimé que l'Algérie devrait approfondir l'investissement dans les PME, créatrices de richesses, avant d'accé-

léner les négociations d'adhésion à l'OMC, notamment après la signature d'Accord d'association avec l'UE et la mise en place de la Zone arabe de libre-échange.

«Nous ne gagnons pas à ouvrir notre marché davantage sans avoir grand-chose à offrir au marché extérieur et sans être bien préparé à la concurrence», a-t-il fait remarquer.

Il a indiqué que les contraintes auxquelles sont confrontés les opérateurs économiques sont "récurrentes" depuis les années 1960, soutenant que la priorité actuelle pour les exportateurs nationaux était de chercher les voies et moyens afin d'améliorer la productivité, la qualité et l'expertise des entreprises algériennes en vue d'arriver à conquérir davantage de parts de marchés sur le plan international.

I. A

Des délégations Vénézuélienne et belge hôtes du CEIMI

Dans le cadre des échanges économiques entre les différents pays, l'ambassadeur du Venezuela, S.E M. Hector Mugica, accompagné de sa première secrétaire, Mme Gabriella Taramillo, ont été reçus hier à leur demande par les membres du bureau du CEIMI. Après que le président du Club des entrepreneurs et des industriels de la Mitidja, M. Abdelkader Aggoun leur a présenté un exposé sur l'historique et le fonctionnement de leur association qui compte plus de 700 entreprises affiliées, le diplomate a pour sa part souligné que l'ambition de son pays est de renforcer les relations économiques entre les deux pays tout en rappelant que la commission mixte qui s'est réunie l'an dernier en Algérie a posé les jalons. « Des hommes d'affaires de mon pays ont visité l'an dernier l'Algérie, ce qui nous permet d'envisager de recevoir des hommes d'affaires algériens et en particulier du CEIMI au Venezuela afin de faire connaître les produits algériens » a-t-il dit. Les deux parties ont défini les voies et moyens à mettre en œuvre dans le cadre du renforcement de la coopération bilatérale. Sur un autre volet, l'ambassadeur du Royaume de Belgique S.E M. Pan Van Dable accompagné de ses proches collaborateurs se sont rendus hier à Blida où ils ont visité les unités du Groupe SIM. L'objectif de cette visite, explique le P-DG du groupe, M. Abdelkader Tayeb Ezraïmi, s'inscrit dans le cadre

de la programmation d'une visite d'hommes d'affaires Belges en Algérie. Au cours de sa visite à Blida, le diplomate belge a abordé un certain nombre de points avec le P-DG de SIM dans le cadre du renforcement des relations commerciales entre les deux pays.

Madani Hichem

CRÉATION D'UNE SOCIÉTÉ MIXTE D'ASSEMBLAGE DE RAMES DE TRAMWAY

Signature d'un accord algéro-français

Un accord a été signé, hier à Alger, entre l'entreprise du métro d'Alger (EMA) et Ferroviol, d'une part, et Alstom-transports (France) et Alstom-Algérie, d'autre part, pour la création d'une société mixte d'assemblage et de maintenance des rames de tramway en Algérie. L'accord a été signé par les P-DG de l'EMA et de Ferroviol, MM. Tayeb Zendaoui et Malek Salah, du côté algérien, ainsi que le senior vice-président industrie d'Alstom transports (France), Vincent Yann, et le directeur général d'Alstom Algérie, Toufik Fredj, en présence du ministre des Transports, M. Amar Tou. La cérémonie de signature a été également marquée par la présence du ministre de la PME, de l'Industrie et de la Promotion de l'investissement M. Mohamed Benmeradi et l'ambassadeur de France à Alger.

Dotée d'un capital de 2,1 milliards de DA (51% détenus par l'Algérie et 49% par la France) cette société mixte permettra le montage d'une unité de fabrication de rames de tramway et leur maintenance au sein de l'usine de Ferroviol d'Annaba.

APS



ESPACES CULTURELS

Bibliothèques cherchent lecteurs

Sur l'ensemble du territoire national, seulement, quatre cent cinquante (450) bibliothèques fonctionnent «au ralenti». Elles sont désertées à longueur d'année, et leurs rares livres prennent la poussière en l'absence de lecteurs.

PAR CHAFIKA KAHLAL

Le ministère de la Culture et les responsables de la wilaya d'Alger ont planifié la réalisation de plusieurs espaces culturels, notamment de lecture, afin de répondre aux besoins en la matière des Algérois, lesquels ne cessent de revendiquer plus d'endroits de savoir et de divertissements.

Preuve en est les grandes foules qui affluent quotidiennement vers la bibliothèque nationale, notamment ces quelques dernières années, les bibliothèques communales sont plongées dans l'oubli et un abandon total. Ces infrastructures culturelles, qui existent pourtant depuis très longtemps, du moins à Alger, n'arrivent plus à accomplir leur mission première, à savoir répondre aux besoins des habitants des localités notamment les étudiants et les lycéens qui y allaient à la recherche des livres et des ouvrages auxquels ils ne peuvent avoir accès autrement particulièrement attendu leur cherté dans la majorité des cas.

Sitôt le Sila clôturé, le livre retombe dans l'oubli

Il faut dire aujourd'hui qu'hormis les occasions officielles à l'instar des organisations de salons de livres ou les petites rencontres dans des librairies ou à la Bibliothèque nationale d'El Hamma, les Algérois n'ont pas accès au livre. Il faut bien noter aussi que malgré une certaine progression ces dernières années, mis à part la période des salons, les gens oublient la lecture et les bibliothèques restent vides. Mais il est temps peut-être de se poser la question concernant cet éloignement de la lecture en dehors de la période des salons.

Selon de nombreux algérois interrogés, «il y a un grand manque de bibliothèques municipales dans la capitale, mais aussi à travers tout le pays et la plupart d'entre elles sont abandonnées ou mal gérées». En effet, sur le territoire national, seulement, quatre cent cinquante (450) bibliothèques fonctionnent «au ralenti». Elles sont désertées, et leurs rares livres prennent la poussière en l'absence de lecteurs. La même situation se voit partout même dans les communes les plus évoluées (culturellement parlant) : Bir-Mourad-Rais, El Biar ou encore



Les bibliothèques communales ne connaissent aucun enrichissement en matière d'ouvrages. PH/D.R.

Alger-Centre. Exiguïté des lieux, manque flagrant ou «vétusté» des ouvrages proposés, tout cela dans une absence quasi-totale d'entretien jointe à une mauvaise gestion... ce sont là aujourd'hui, les caractéristiques de ces espaces qui existent - du moins dans certaines localités - de la capitale.

Bibliothèque à Bir-Mourad-Rais cherche lecteurs

Dans la localité de Bir-Mourad-Rais, pour ne citer que cette commune, les habitants souffrent de la dégradation et de l'abandon de leur bibliothèque municipale, qui ne peut recevoir que... quinze (15) personnes dans le meilleur des cas, même ce ridicule nombre a fini, ces dernières années, par abandonner.

Les amateurs de lecture ne s'y rendent plus puisqu'à la longue ils ne trouvent plus rien à lire, ou plutôt aucune nouveauté car il ne faut pas espérer trouver en ces lieux des publications récentes. «Il n'y a dans cette petite bibliothèque que des livres très anciens qui n'intéressent plus personne à l'ère de la technologie et des livres numériques», nous dira un habitant qui enchaîne : «Ce genre d'espace est pourtant très important pour les habitants auxquels on ne cesse de reprocher de ne pas avoir la culture de lecture !! il faut plutôt s'interroger sur les moyens mis à la disposition du citoyen même dans la capitale, que dire alors des autres wilayas et des petits douars et villages enclavés» ?!», s'est-il indigné.

Urgence de doter les bibliothèques communales d'ouvrages récents

Si aujourd'hui, même les infrastructures de la capitale souffrent d'une grave indigence en matière d'ouvrages, il est facile d'imaginer la situation des infrastructures érigées dans les autres localités. Il faut néanmoins rendre justice à la plupart des présidents d'assemblées populaires communales qui mettent beaucoup de cœur à l'ouvrage pour

tenter de réhabiliter ces bibliothèques. Cela devient de plus en plus difficile lorsque l'on sait que les familles sont en proie à des tracas bien plus terre-à-terre. Il est en fait incongru d'espérer voir des personnes ne pouvant même pas accéder au sachet de lait et à la baguette de pain quotidiens, penser à revendiquer la nourriture de l'esprit, même sachant que cette dernière est un élément essentiel dans toute société. Réinstaurer la culture de l'amour de la lecture s'apparente à une mission très très difficile, mais il ne faut pas pour autant baisser les bras et déjà on doit apprendre aux enfants à aimer et respecter les livres.

D'ailleurs nombreuses sont les communes de la capitale qui réservent des budgets relativement importants pour ce créneau auquel elles accordent l'intérêt voulu. Ces espaces réalisées pour des budgets importants, malheureusement, tombent tout de suite après leur inauguration dans l'oubli, puisqu'elles restent même pas équipées d'outils informatiques, ni d'ouvrages conséquents.

Les habitants de la commune de Kouba par exemple attendent depuis, ils ne savent plus, l'achèvement des travaux de leur bibliothèque qui est pourtant au stade final pourtant des années après les riverains attendent toujours l'ouverture de cet édifice qui pourrait contribuer à aider les étudiants dans leurs recherches en les empêchant de se déplacer jusqu'à la Bibliothèque nationale pour y chercher le moindre ouvrage.

Il faut bien signaler que les bibliothèques citées sont loin d'être des cas isolés malheureusement, puisque toutes les bibliothèques municipales de la capitale estimées aujourd'hui à quarante et une (41) dans les cinquante-sept (57) communes de la capitale connaissent de multiples problèmes. Il reste à souhaiter que le livre retrouve sa place dans une société qui reste à la recherche de ses repères.

C. K.

2^E ROCADE

La trémie de Kherrassia ouverte à la circulation

La trémie de Kherrassia, qui s'inscrit dans le cadre de la réalisation de la deuxième rocade d'Alger (Zéralda-Boudouaou 65 km) a été ouverte hier à la circulation en présence du ministre des Travaux publics, Amar Ghoul. Dans une déclaration à la presse à l'issue de l'inauguration de la trémie, M. Ghoul a précisé que cet ouvrage d'art réalisé sur 600 mètres selon les techniques les plus développées a coûté "près d'un milliard de dinars" pour une durée de réalisation de dix-huit mois. Tous les travaux de base ont été réalisés au niveau de la trémie, a-t-il précisé, affirmant avoir "donné des instructions à l'Agence nationale des autoroutes (ANA) pour parachever les travaux d'aménagement, comprenant un espace de détente et de loisirs au profit des habitants proches de la trémie". Après avoir appelé les autorités locales à accorder davantage d'intérêt à mettre en place des passages pour piétons, le ministre a précisé que l'installation des stations-service tout au long de la rocade sera prise en charge par les walis concernés "qui consacreront des espaces bien étudiés en coordination avec l'ANA". Concernant la rocade qui s'étend sur plus de deux cents (200) kilomètres linéaires en incluant les échangeurs et les bretelles en vue de la relier à plusieurs agglomérations à Alger et Boumerdès, le premier responsable du secteur a affirmé qu'elle sera fin prête "dans deux à deux mois et demi à compter d'aujourd'hui". M. Ghoul a souligné que "la priorité est actuellement accordée à la réalisation dans les plus brefs délais du tronçon reliant Birtouta à Meftah (20 km)", sachant que "les travaux de bitumage de ce tronçon ont été réalisés à 90%". Plusieurs tronçons de la deuxième rocade ont été déjà livrés. Il s'agit du tronçon Ouled Moussa-Larbâtache (13 km) qui a été ouvert à la circulation en juillet, du tronçon Zéralda-Douéra (12 km) livré en 2009, et celui reliant Meftah à Khemis El Khechna (12,5 km) ouvert à la circulation en avril dernier.

APS

EL BIAR

Nettoyage des rues tous azimuts

A la veille de la célébration de l'Aïd el-Adha, une opération de nettoyage de grande envergure est organisée au sein de la commune d'El Biar. Un déploiement et mobilisation des agents d'entretiens se remarque dès les premières heures du jour pour se poursuivre jusqu'en fin d'après-midi. En effet, pour accueillir dignement cette fête religieuse, l'assemblée populaire communale d'El Biar a décidé de procéder à l'entretien et mise en valeur des espaces verts de sa circonscription. Cela a concerné l'ensemble des jardins publics, parmi ces derniers le Parc-des-Pins qui a bénéficié d'un relookage digne des plus grands jardins. S'en est suivi le travail des agents de nettoyage de Net Com, qui se sont attelés à la tâche de redonner aux rues et artères d'El-Biar, tel que les boulevards Malika-Gaïd (Saint-Raphaël) ou encore Bougara leurs aspect d'antan. Au niveau de la prestigieuse place Kennedy, les agents de maintenance ont procédé à la taille des palmiers qui couronnent majestueusement cet endroit. Cette campagne louable a reçu, comme on peut s'en douter, un écho très favorable auprès des riverains et même des nombreux citoyens qui passent fréquemment pour ne pas dire quotidiennement par cette localité, qui en très peu de temps a connu une expansion exceptionnelle. Ses grandes artères ravissent les amateurs de lèche-vitrine qui peuvent y trouver facilement leur bonheur. En conclusion tout le monde est ravi de pouvoir savourer ces jours de fête dans une localité où l'hygiène sera le maître mot et où les espaces verts accueilleront pour un repos mérité adultes et enfants.

K. H.



INFOS DE CHLEF

Mort tragique d'un jeune attardé mental à Dahra

Un adolescent âgé de 16 ans a été retrouvé mardi, en fin de soirée, mort dans une retenue collinaire. Originaire de la commune de Dahra, la victime serait un attardé mental. Après avoir repêché le corps de la victime, les pompiers l'ont évacué vers la morgue de l'hôpital de Sobha. Une autopsie a été ordonnée par le parquet et une enquête a été ouverte par la Gendarmerie nationale pour déterminer les circonstances dans lesquelles cet adolescent est décédé.

Un transformateur de Sonelgaz prend feu

Les sapeurs pompiers ont été appelés au cours de la journée du mardi pour circonscire un feu qui s'est déclaré dans un poste de transformation de la Sonelgaz, situé dans le quartier dit Chégga, à la périphérie de la ville de Chlef, et porter aide et assistance aux résidents d'un immeuble situé à proximité du sinistre. En effet, une vingtaine de personnes âgées entre 2 et 70 ans ont été incommodées par la fumée dégagée par le transformateur en feu. Selon le porte-parole de la Protection civile de Chlef, le Capitaine A. Meddah, les personnes évacuées vers l'hôpital ont pu regagner leurs domiciles après avoir reçu les soins nécessaires à l'exception de deux d'entre elles qui ont été gardées en observation.

Un chalutier sauvé in extremis à Ténès

Mardi en fin de matinée, les vents forts et l'averse qui en est suivie affectant la côte chélifienne ont failli faire couler un chalutier alors qu'il se trouvait au port de pêche de Ténès. L'intervention rapide des sapeurs pompiers a évité que le bateau ne sombre à la suite d'une avarie dans sa coque. Il faut noter que la perturbation atmosphérique qui a caractérisé nos régions ces derniers jours a été d'une intensité modérée avec des vents violents atteignant les 100 km/h. Cependant, si on ne déplore aucune perte humaine, on signale, par contre, des dégâts assez importants causés aux cultures, particulièrement la plasticulture. **B. O.**

Un apport de 5 millions de m³ d'eau enregistré dans les barrages

Un apport d'eau supplémentaire de cinq millions de mètres cubes a été enregistré dans les barrages de Sidi Yacoub et Oued Fodda, dans la wilaya de Chlef, suite aux fortes précipitations qu'a connues la région lors des dernières 48 heures, a-t-on indiqué mercredi à la Direction de l'hydraulique. Cet apport a été enregistré, notamment, au niveau du barrage de Sidi Yacoub qui a reçu 3 millions de m³ contre 2 millions de m³ pour celui de Oued Fodda, a-t-on précisé de même source. Le volume global d'eau emmagasiné ainsi au niveau des deux ouvrages est de l'ordre de 183 millions de m³, dont 161 millions de m³ au barrage de Sidi Yacoub et 22 millions dans celui de Oued Fodda, a-t-on estimé. Pas moins de 40 millions de m³ d'eau sont consacrés annuellement à l'irrigation dans la wilaya de Chlef à partir de ces deux ouvrages, rappelle-t-on encore.

Programme de 8 mille places pédagogiques

Les études destinées à la réalisation du programme de 8 mille places pédagogiques au profit de l'université Hassiba-Benbouali de Chlef viennent d'être lancées, a-t-on annoncé à la Direction du logement et des équipements publics (DLEP). Ces études, pour lesquelles un montant de 349 millions de dinars est consacré, concernent, notamment, le projet de réalisation de 3 mille places pédagogiques au profit du pôle universitaire d'Ouled Farès, celui de mille places pédagogiques et 500 lits du futur institut universitaire des sciences de la mer, prévu à Ténès, et du projet de 4 mille places pédagogiques destinées au remplacement des structures en préfabriqué de l'université Hassiba-Benbouali. **APS**

ISSERS (BOUMERDÈS), INSALUBRITÉ ET ANARCHIE

LE DÉSINTÉRÊT DES AUTORITÉS LOCALES

Le cadre de vie des citoyens se dégrade de jour à en jour dans la commune des Issers, dans l'est de Boumerdès.

PAR TAHAR OUNAS

L'insalubrité et l'anarchie qui règnent depuis des années au niveau des quartiers, notamment résidentiels, de la ville, nous renseigne sur le désintérêt total des autorités et responsables locaux quant à la prise en charge des problèmes auxquels font face quotidiennement les habitants de cette localité délaissée. Des tas d'ordures s'amoncellent dans tous les coins de la ville. En témoignent les ordures jetées à longueur de journée au niveau de la cité 48 logts, près de la station de bus de Ghoumrassa. A quelques mètres de là, un marché informel a été érigé, au grand dam des autorités, et qui ne cesse de s'élargir au détriment de la principale station de bus de la ville. Ici, les baraques de tôle et d'objets de fortune ne cessent de pousser comme des champignons. Cet endroit est devenu, en l'espace de quelques mois, un méga marché de la ville où tout se vend. Il constitue actuellement un véritable casse-tête et les responsables n'ont pas bougé d'un iota pour venir à terme de l'informel qui empoisonne la ville. Le boulevard Amirouche, l'axe principal de la ville, ne fait plus bon d'y circuler en raison de l'état d'insalubrité qui y règne. Le stationnement anar-



Les Issers croule sous les déchets.

chique de véhicules ainsi que les amas de débris rendent la circulation difficile. Le marché de la ville est dans un état lamentable. C'est un immense dépotoir au milieu de la ville. Son transfert n'est pas pour demain et ce, malgré les appels de quelques citoyens pour son transfert vers un autre endroit. Nous avons appris d'une source locale que ce marché pourra faire l'objet de transfert prochainement vers la sortie est de la ville. Un terrain a été, semble-t-il, choisi pour son transfert. Mais depuis la circulation de la nouvelle, rien n'a été fait pour que son transfert se fasse dans les délais. Ces derniers jours, ce lieu est devenu peu enviable en raison de la vente anarchique des bestiaux, notamment les moutons de l'Aïd. Le comble, c'est que malgré l'étendue de l'endroit réservé pour la vente de bestiaux, les marchands ont envahi les ruelles et les lieux jouxtant le marché pour vendre

leur bétail. Les marchands n'ont même pas épargné des espaces se trouvant à proximité des établissements scolaires. En somme, l'anarchie règne partout et personne ne tire profit de cette situation. Bien que l'incivisme de certains citoyens soit pour beaucoup dans la dégradation du cadre de vie, la responsabilité des élus n'est pas à repousser. Le nombre d'éboueurs affectés pour le ramassage des ordures ménagères est insuffisant pour répondre d'une manière régulière à la collecte des ordures dans cette ville qui ne cesse d'accroître en raison de l'extension effrénée des habitations. Les habitants de ladite ville se plaignent de l'absence des bacs à ordures au niveau des différents quartiers et réclament le renforcement des éboueurs par le recrutement de nouveaux agents de nettoyage par la commune et ce, dans l'optique de redonner l'image d'antan à la ville. **T. O.**

BLIDA, APPLICATION DU NOUVEAU CODE PÉNAL

Journée d'étude sur les procédures judiciaires

PAR MADANI HICHEM

La salle de conférences de l'Hôtel militaire de Blida a servi de cadre à la rencontre organisée par le ministère de la Justice à propos de l'application du nouveau code pénal, enrichi avec 1.065 articles. Cette rencontre, qui a réuni des hommes de droit, procureurs, juges, présidents de chambres et avocats, notamment, des sept wilayas du centre du pays et à laquelle ont assisté de hautes cadres du ministère de la Justice, a permis d'expliquer les nouvelles mesures ce qui donne, désormais, plus de prérogatives au magistrat. Pour Badaoui Ali, inspecteur général au ministère de la Justice, cette rencontre a pour objectif d'évaluer les nouvelles mesures introduites dans le nouveau code pénal entré en vigueur en 2008. «Nous avons enregistré une nette amélioration dans l'application du nouveau dispositif judiciaire et dont l'un des principaux objectifs est l'exécution des délais.» Et d'ajouter : «Il faut

que la justice s'adapte au nouveau changement de la société.» Quant à M. Seddik Touati, conseiller auprès de la Cour suprême, il tient à préciser que «l'une des nouveautés de ce code est qu'une fois le divorce prononcé, la mère devient la tutrice des enfants, contrairement à ce qui se faisait auparavant, d'une part, et d'autre part, la femme divorcée demeurera avec ses enfants dans la maison jusqu'au moment où le mari leur trouve un toit». Toujours à propos de la famille, le même responsable indique que «le juge chargé des affaires de la famille a pour mission de protéger celle-ci d'abord en essayant de concilier l'homme et la femme en voie de divorce». Pour M. Ali Salah, directeur des affaires civiles au niveau du ministère de la Justice, «cette rencontre a pour objectif d'évaluer les nouvelles mesures introduites dans le nouveau code pénal qui a défini le rôle de chacun : celui du juge, de l'avocat, de l'accusé et autre. Donc, l'évaluation du nouveau code pénal est très encourageante», a

souligné ce responsable tout en mettant l'accent sur le rôle positif du juge qui, selon les nouvelles lois, peut intervenir en force dans toutes les affaires tout en gardant sa neutralité. L'intervenant précisera qu'actuellement, le rôle du juge n'est plus classique, il devient plutôt attractif, répondant à une justice moderne qui s'accommodent avec la mutation que connaît la société algérienne. Il convient qu'avec les nouvelles lois, le juge civil a toutes les prérogatives comme celles du juge administratif. Lors de sa communication devant une salle comble, il a évoqué la lenteur et le quiproquo que provoque certains juges dans la désignation des experts. Il dira que l'expert du foncier n'est pas forcément un topographe ou un expert en génie civil. Il convient à cet effet de désigner le spécialiste en la matière qui doit aussi établir un rapport totalement technique sur la situation dans laquelle il a été convié.

M. H.



TERRES AGRICOLES

La culture sous serres, une priorité

Souk-Ahras dispose de 253 mille hectares de terres cultivables. Le quinquennal en cours verra l'élargissement de cette superficie de 1.841 hectares irrigués et la plantation de mille hectares d'arbres fruitiers. Suite au programme tracé par le ministère afin d'encourager l'oléiculture, une large campagne de sensibilisation a été lancée.

PAR KADDOUR MEHRI

En tant que wilaya à vocation agricole, Souk-Ahras est loin de satisfaire la demande, notamment en matière de produits maraichères, oléiques, animaliers et laitiers d'où les prix parfois exorbitants des fruits et légumes. Souk-Ahras dispose de 253 mille hectares de terres cultivables, le quinquennal en cours verra l'élargissement de cette superficie de 1.841 hectares irrigués et la plantation de mille hectares d'arbres fruitiers. Et pour couronner le tout, 84 puits et 98 retenues colinéaires seront réalisés d'après le directeur des services agricoles M. Mansouri Abderrahmane qui ajoute que suite au programme tracé par le ministère afin d'encourager l'oléiculture, une large campagne de sensibilisation a été lancée en vue d'atteindre l'objectif de 2.300 hectares. Actuellement on est à 450 hectares d'inscrits alors que les huileries, il en existe une seule d'une capacité de 4.400 litres à Khédara. La culture maraichère sous serres accuse quant à elle un retard considérable puisqu'elle n'existe qu'à Sidi Bader et



Les serres, une nécessité pour la culture intensive.

Khédara alors qu'elle s'exerçait dans quatre communes (Zaârouria, Ouillen, Khédara et Sedrata) il y a 20 ans. Ce déficit a eu un impact important sur les prix des fruits et légumes qui depuis une année n'ont connu aucune baisse et ne cessent de ronger le pouvoir d'achat des citoyens. A titre d'exemple, la tomate est cédée à 100 DA/kg et le poivron à 160 DA. Jusqu'ici, seule la culture céréalière continue à assurer l'autosuffisance et la sécurité alimentaire en dépit du déficit considérable en matière de stockage. Si le déficit en pluviosité de l'année en cours a fait chuter la production à 1,6 million de quintaux, les quantités considérables récoltées pen-

dant l'année précédente et qui s'élevaient à 2,2 millions de quintaux avaient poussé les services concernés à solliciter l'aide des minoteries afin de libérer les silos. Actuellement on envisage, selon le directeur de la coopérative des céréales et légumes secs (CCLS), la construction de 2 nouveaux silos à Taoura et Oum ladaïem afin d'augmenter les capacités de stockage qui ne peuvent dépasser actuellement un million de quintaux. Rappelons ici que la wilaya de Souk-Ahras a contribué à l'exportation de l'orge avec une quantité de 16 mille quintaux et que les réserves actuelles sont de l'ordre de 200 mille quintaux.

K. M.

JIJEL, CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE MONDIALE DU DIABÈTE

10 malades recensés par semaine

PAR SAID BENMERABET

Suite à des tests de glycémie effectués entre mars 2008 et novembre 2010 auprès de 9.268 personnes, il a été dépisté 6.302 cas de différents types de diabète, soit un taux de 68%. De plus en plus de personnes contractent le diabète, avec une moyenne de dix sujets par semaine, nous a affirmé Hocine Merizek, président de l'association des malades diabétiques de la wilaya de Jijel.

Il nous apprendra à ce sujet que suite à des tests de glycémie effectués entre mars 2008 et novembre 2010 auprès de 9.268 personnes, il a été dépisté 6.302 cas de différents types de diabète, soit un taux de 68%.

Parmi ces derniers, on trouve 46% de femmes, 32% d'hommes ainsi que 22% d'enfants. Devant l'évolution des chiffres des cas de personnes atteintes de diabète, notamment chez les enfants, M.Merizek a préconisé une

meilleure approche de cette pathologie silencieuse, lors des portes ouvertes sur cette maladie qui ont eu lieu samedi dernier au siège de l'association pour l'intégration et la promotion des jeunes, en menant « des enquêtes au niveau des établissements scolaires de la wilaya de Jijel ».

Cette manière d'agir, si elle venait à se mettre en place, permettra un suivi médical efficient et rigoureux des sujets malades et sera un frein à cette multiplication du nombre de diabétiques. La cherté des médicaments et leur indisponibilité sur le marché, les malades diabétiques démunis et non affiliés à la Cnas sont les principaux problèmes au quotidien auxquels est confrontée cette association qui compte 624 diabétiques adhérents dont 250 femmes et 310 hommes, nous a expliqué le président de cette association. L'étroitesse du local qui ne peut contenir le flux de malades entre 70 à 90 par jour, serait une autre

contrainte dont l'association des diabétiques de Jijel fait face.

Pour sa part, Mme Chellat, directrice de l'action sociale (DAS) est pour une meilleure prise en charge et insertion des enfants malades surtout et s'est dit prête à se joindre à la bonne cause, en proposant des tournées dans les établissements scolaires pour mieux sensibiliser aussi bien les écoliers que les enseignants sur les cas des élèves diabétiques ainsi que des handicapés moteur, visuels entre autres. Dans son intervention, elle a insisté notamment sur la nécessité d'une hygiène de vie et d'un équilibre alimentaire pour vaincre la maladie.

On notera, à la fin, que plusieurs membres du réseau d'associations locales ont pris part à cette manifestation au cours de laquelle une projection de films a été faite et des dépliants mis à la disposition des visiteurs.

S. B.

ANNABA

Aménagement de deux ports de pêche

Des opérations d'aménagement de deux ports de pêche dans la wilaya d'Annaba seront lancées début 2011 au chef lieu de wilaya pour une enveloppe de 4,5 milliards de dinars a annoncé à l'APS la Direction de la pêche et des ressources halieutiques. Les actions projetées visent à conforter les jetées principales de protection des ports de pêche de la Grenouillère, à Annaba, et de Chetaibi, a-t-on précisé, rappelant que ces travaux de consolidation avaient été réalisés ces dernières années, au niveau de ces deux infrastructures, pour la protection des embarcations et des unités de pêche des courants marins. La mise à niveau du port de pêche de la Grenouillère nécessitera à elle seule un investissement de 3 milliards de dinars qui permettra d'augmenter ses capacités d'accueil et d'assurer une meilleure sécurité à la flottille de pêche. Le port de pêche de Chetaibi, appelé à connaître un développement à la faveur de nouveaux investissements prévus au titre du programme quinquennal 2010-2014, fera l'objet de travaux de confortement devant lui permettre de contribuer à la promotion de l'activité de pêche. Plus de 480 unités de pêche, entre chalutiers, sardinières et petits métiers composant la flottille de pêche à l'échelle de la wilaya de Annaba, avec un effectif de près de 3.600 personnes, réalisent annuellement des productions tournant autour de 8.500 tonnes de poisson, toutes espèces confondues. Un chiffre qui reste néanmoins en deçà de l'objectif de 10 mille tonnes par an fixé par les pouvoirs publics.

OUM EL-BOUAGHI

Flambée des prix des moutons

Une véritable «flambée» des prix des moutons est constatée à l'approche de la fête de l'Aïd El-Adha à travers les marchés et les points de vente de la wilaya d'Oum El-Bouaghi. Des citoyens fréquentant ces places marchandes font part d'augmentations "brusques et inexplicables", le mouton proposé il y a une semaine à 14 mille DA a vu son prix "sauter" à 20 mille DA et celui de 20 mille DA a grimpé pour atteindre les 28 mille DA, rendant le mouton du sacrifice hors de portée des familles à faible revenu.

BATNA

Opération de solidarité pour l'Aïd

La radio régionale de Batna vient d'entamer, en collaboration avec la direction de l'Action sociale et le Croissant-Rouge algérien une opération de distribution de 27 moutons de l'Aïd el-Adha à des familles nécessiteuses. Tous les moutons ont subi un examen vétérinaire et seront distribués sur la base d'une liste établie par la direction de l'action sociale, a-t-on affirmé au niveau de ce média de proximité.

Démolition des habitations précaires

Le wali de Batna a ordonné, samedi dernier, au cours d'une visite d'inspection des projets en cours au chef-lieu de wilaya, la démolition de toutes les habitations précaires et réalisés illicitement, en prévision de la mise en œuvre du plan d'occupation du sol. Le chef de l'exécutif a invité les citoyens à acquiescer des terrains et à construire leurs habitations dans le respect des conditions et des procédures réglementaires en vigueur, notamment dans les deux cités 'route de Tazoult' et Salsabil.

APS

3 civils tués dans des attentats à la bombe en Afghanistan

Trois civils ont été tués et plusieurs autres blessés dans des attentats à la bombe perpétrés dimanche dans l'est et le sud de l'Afghanistan, ont indiqué les autorités afghanes. A Jalalabad (Est), une personne a été tuée et neuf autres, dont six enfants et deux femmes, ont été blessés suite à l'explosion d'un engin, près d'une base militaire de l'Otan, a précisé le ministère de l'Intérieur. La force de l'Otan a affirmé avoir abattu huit insurgés lors d'une attaque talibane menée contre sa base militaire, qui a été la cible de l'attentat à la bombe. Dans le district de Spin Boldak dans la province de Kandahar (sud), deux personnes ont été également tuées et onze autres blessées dans l'explosion d'une moto piégée, ont indiqué les autorités locales. L'insurrection talibane s'est intensifiée ces deux dernières années en Afghanistan, et les talibans lancent souvent des attaques meurtrières dans plusieurs régions du pays, notamment dans le sud. Près de 150 mille soldats étrangers, aux deux tiers américains, sont déployés en Afghanistan pour soutenir le gouvernement afghan dans sa lutte contre l'insurrection des talibans.

François Fillon reconduit comme Premier ministre



François Fillon, reconduit à son poste par Nicolas Sarkozy après une valse-hésitation de près de cinq mois, s'est engagé à conduire la France dans une nouvelle étape avec la croissance et l'emploi comme priorités. Le Premier ministre, qui avait présenté samedi soir la démission de son gouvernement, a été chargé dimanche par le président de former une nouvelle équipe, dont la composition devrait être dévoilée dans la journée, ou lundi au plus tard. En choisissant de maintenir François Fillon à Matignon, le chef de l'État a mis fin à un long feuilleton et écarté l'hypothèse d'une nouvelle phase de son quinquennat avec comme Premier ministre le centriste Jean-Louis Borloo, qui prétendait imprimer une coloration plus sociale au gouvernement.

APRÈS LA LIBÉRATION DE AUNG SAN SUU KYI

Le Prix Nobel plaide pour la démocratie

Aung San Suu Kyi a lancé hier un appel à la liberté d'expression en Birmanie et exhorté ses partisans à défendre leurs droits et ne pas perdre courage, dans son premier grand discours public après sept années d'assignation à résidence.

L'opposante s'est également déclarée, rapporte *Reuters*, prête à dialoguer avec le chef de la junte militaire au pouvoir, et aussi avec les pays occidentaux pour une levée des sanctions qui frappent le pays dirigé depuis 48 ans par les généraux si tel est le "souhait véritable" du peuple birman. Des fleurs nouées dans les cheveux, vêtue d'une tunique bleue et du traditionnel sarong birman, Aung San Suu Kyi s'est frayé un chemin à travers la foule pour se rendre devant le siège de son parti, la Ligue nationale pour la démocratie, où elle s'est exprimée pendant une heure environ, souvent interrompue par les rires et les applaudissements de l'assistance. "La liberté d'expression est le fondement de la liberté démocratique", a lancé Aung San Suu Kyi aux milliers de personnes assises dans une rue bouclée par les autorités. "Il faut vous battre pour ce qui est juste", a ajouté la charismatique opposante, montrant qu'elle n'a rien perdu de son pouvoir d'électrifier les foules. La lauréate du prix Nobel de la paix 1991 a passé quinze des 21 dernières années assignée à résidence ou en prison. Sa dernière période de réclusion dans son domicile de Rangoun s'est achevée samedi. Ses propos sur la liberté d'ex-



Aung San Suu Kyi.

pression ont particulièrement résonné dans un pays où chaque chanson, chaque livre, chaque bande dessinée requiert l'approbation de la censure. Mais Aung San Suu Kyi, qui a 65 ans, a aussi envoyé un signe d'apaisement en disant avoir été bien traitée pendant ses sept années d'assignation à résidence. "Je ne nourris pas de rancœur à l'égard de ceux qui m'ont maintenue en résidence surveillée (...). Les responsables de la sécurité m'ont bien traitée. Je veux leur demander de bien traiter le peuple aussi."

"Elle appartient à toute la nation"

L'opposante a passé la nuit à débattre de l'avenir de la LND, dissoute par les autorités. Tout comme son discours, cette

réunion avec les autres dirigeants de sa formation était une première en sept ans. Selon Ohn Kyaing, un haut responsable du parti, la junte n'a fixé aucune condition à sa libération, qui s'est matérialisée samedi lorsque la police s'est retirée des abords de sa maison de Rangoun, sur les rives du lac Inya. Une semaine après les premières élections législatives dans le pays depuis vingt ans, les généraux au pouvoir depuis 1962 tentent peut-être ainsi de chercher une légitimité internationale en libérant la fille du héros de l'indépendance de l'ancienne colonie britannique. La presse officielle rapporte que l'opposante a été graciée en raison de sa bonne conduite et que le chef de la police, Khin Yi, lui a assuré que le gouvernement était "prêt à lui fournir tout ce dont elle a besoin". Il est probable que Suu Kyi s'emploiera à rebâtir sa Ligue nationale pour la démocratie, qu'elle avait conduite à une victoire aux législatives de 1990, annulées par la junte. D'autres mouvements pro-démocratiques espèrent voir le prix Nobel de la paix assumer un rôle plus large. "Elle appartient à la nation tout entière", a dit Khin Maung Swe, chef de file de Force démocratique nationale, un parti créé par des transfuges de la LND qui ne voulait pas d'un boycott des urnes. "Nous sommes impatients d'entendre sa voix", a-t-il ajouté. Dans son discours, Aung San Suu Kyi a souhaité travailler "main dans la main avec les autres forces démocratiques". Les dirigeants du monde entier ont applaudi à sa libération tout en exigeant de la junte birmane qu'elle relâche d'autres détenus politiques, qui seraient environ 2.100 dans le pays. **R. I.**

RELANCE DES NÉGOCIATIONS

Netanyahu dévoile le plan américain

Netanyahu a présenté dimanche à son gouvernement un plan américain en cinq points destiné à relancer les négociations de paix israélo-palestiniennes. De retour de New York où il a eu vendredi de longues discussions avec la secrétaire d'État américaine Hillary Clinton, Netanyahu a convoqué ses ministres afin qu'ils prennent connaissance du plan. Celui-ci préconise notamment un gel de 90 jours des constructions dans les colonies de peuplement juives et comporte l'engagement de ne pas chercher à prolonger cette phase de gel. Le plan stipule, rapporte *Reuters* en outre que Washington prévoit pour Israël plusieurs garanties en matière de sécurité, pour le cas où un accord de paix serait signé, et la fourniture d'avions de guerre. Les États-Unis s'engageraient enfin à opposer leur veto au Conseil de sécurité de l'Onu à toute tentative ayant pour visée d'"imposer un règlement politique à Israël". "J'insisterai sur le fait que dans toute proposition, les besoins de sécurité d'Israël seront pris en compte, à la fois dans le très

court terme et concernant les menaces qui nous attendent dans les dix ans à venir", a déclaré Netanyahu avant le conseil des ministres. Les négociations de paix directes israélo-palestiniennes, relancées le 2 septembre, ont échoué quelques semaines plus tard, Israël refusant de proroger un moratoire sur les constructions de nouveaux logements, qui avait expiré fin septembre.

Avantage militaire qualitatif

Le plan américain, présenté par Clinton à Netanyahu précise-t-on de source diplomatique, pourrait permettre au Premier ministre israélien de convaincre son gouvernement majoritairement favorable aux colons juifs d'accepter un nouveau moratoire, considéré comme une condition incontournable à une reprise des négociations. Nabil Abdou Rdainah, porte-parole du président de l'Autorité palestinienne Mahmoud Abbas, a constaté qu'il n'y avait eu aucune annonce officielle concernant un nouvel gel des colonies. "Il n'y aura d'engagement officiel palesti-

nien que lorsque le président Abbas aura été informé officiellement par l'administration américaine de ce qui se passe entre elle et les Israéliens", a-t-il déclaré à *Reuters*. Aux termes du plan américain, Israël "proclamerait une suspension additionnelle des constructions" en Cisjordanie "pour 90 jours". Tous les projets lancés depuis la fin du précédent moratoire seraient gelés. Mais ce nouveau moratoire ne concerne Jérusalem-Est, annexé par Israël et dont les Palestiniens veulent faire la capitale de leur éventuel futur État. "Les États-Unis s'engageront à ne pas demander ensuite une nouvelle extension de la suspension des constructions", a précisé la source diplomatique, s'exprimant sous le sceau de l'anonymat.

L'administration Obama demanderait par ailleurs au Congrès d'approuver la mise à disposition de l'armée israélienne d'avions de guerre sophistiqués d'une valeur de trois milliards de dollars permettant à l'État juif "de conserver son avantage (militaire) qualitatif" dans la région. **R. I.**

PÈLERINAGE AUX LIEUX SAINTS DE L'ISLAM

La Mecque s'apprête à inaugurer son métro pour les pèlerins

Le nouveau métro de La Mecque est entré en service dimanche, au premier jour du pèlerinage annuel des quelque 2,5 millions de fidèles musulmans attendus de cette année. Le métro à double voies, qui compte pour le moment neuf stations, relie les trois lieux saints de Mina, Mouzdalifa et du Mont Arafat, qui connaissent des embou-

teillages monstres durant les cinq jours de ce pèlerinage au premier lieu saint de l'Islam en Arabie saoudite. La première navette officielle a eu lieu à 20 h, heures locales, au moment où les fidèles se retrouvent à Mina, près de La Mecque, en prévision de leur rassemblement sur le mont Arafat aujourd'hui. Le métro, construit par un consortium

conduit par China Railway Corp et qui serait l'unique train au monde à ne circuler que cinq jours par an, tournera dans un premier temps à 35% de sa capacité. 3 mille personnes ont été transportées simultanément, a indiqué Yasser al-Sibaei, responsable d'une station du métro. Il sera réservé cette année aux pèlerins des monarchies du

Golfe : quelque 130 mille Saoudiens, 10 mille Koweïtiens et 10 mille Bahreïnais sont attendus, a indiqué Saïd al-Qourashi, responsable du pèlerinage à la Chambre de commerce de La Mecque. D'un coût de 1,8 milliard de dollars, ce métro remplacera les quelque 4 mille bus utilisés jusque-là pour le transport des pèlerins. **R. I.**

MIDI

Economie

LA LOI DE FINANCES 2011 ADOPTÉE HIER PAR L'APN

LA PLUPART DES AGRÉGATS DE LA LFC 2010 MAINTENUS

Lire page 13

POUR RELANCER L'ÉCONOMIE PRODUCTIVE

De nouveaux abattements fiscaux

Lire page 13



Soutien à la reprise de l'économie mondiale LE FMI SALUE LES MESURES DU G20

Lire page 14

ENREGISTRANT UNE ÉVOLUTION
CONSTANTE AU SECOND TRIMESTRE 2010

LE BOOM DU SECTEUR DES ASSURANCES

Lire page 12



ENREGISTRANT UNE ÉVOLUTION CONSTANTE AU SECOND TRIMESTRE 2010

BOOM DU SECTEUR DES ASSURANCES

Le secteur des assurances est en pleine évolution durant l'année 2010 et cela est encore plus évident pour ce qui est des six premiers mois, selon la note de conjoncture.

PAR AMAR AOUIMER

Concernant la production globale le chiffre d'affaires direct réalisé par ce secteur durant le premier semestre de l'année en cours fait ressortir une enveloppe financière évaluée à 19,72 milliards DA enregistrant ainsi une sensible augmentation de l'ordre de 14,5 % comparativement avec la même période de l'année 2009.

Toutes les branches d'assurances ont connu une hausse à l'exception des transports et des assurances agricoles qui ont eu, soit une hausse soit une baisse. Le volet de la responsabilité civile est en nette évolution, car elle a connu une croissance allant crescendo en atteignant plus de 16,8 % tout en occupant 19,3% de portefeuille automobile.

S'agissant des assurances automobiles, on relève une hausse de l'ordre de 13,7 % en ce sens que le chiffre d'affaires s'est soldé par un montant de 9,4 milliards DA.

Aussi, la branche IARD a également été caractérisée par un regain de dividendes avec plus de 20 % d'augmentation soit un gain de 1,2 milliard DA en termes financiers.

La branche engineering n'a enregistré qu'une légère augmentation de 4%.

Enfin l'assurance des catastrophes naturelles dont l'adhésion des citoyens est jugée très faible et insignifiante par les responsables des compagnies d'assurances, elle a chuté de 7,1 % en comparaison avec la même période de l'année précédente. Ce désintéressement de l'assurance contre les aléas et le déchaînement de la nature s'explique par le fait qu'elle est instituée juste après le séisme de Boumerdes le 21 mai 2003, donc peu inculquée dans la culture des citoyens.

La branche des transports a donc connu une régression de 61,7 % en raison principalement du recul des transports maritimes avec une diminution de 3 %.

Les transports terrestres ont, quant à eux, enregistré une évolution de l'ordre de 10 % et se stabilisent donc sachant que la réglementation est très stricte étant donné le caractère obligatoire et impératif de la souscription, que ce soit pour les transports collectifs ou autres.

Les assurances de personnes se sont soldées par une forte augmentation grimant à plus de 22,5 % notamment avec l'élévation substantielle de la garantie décès en raison, selon le rapport des assurances, "du décalage dans l'enregistrement d'un important contrat". Les Algériens sont de plus en plus intéressés par le capital décès et ce type d'assurance.

Pour ce qui est de l'assurance crédit, on perçoit une très grande perte et une vertigineuse chute de 66,6 % comparativement avec l'année 2009. Cette branche identique à celle du crédit immobilier totalisent 32 % du chiffre d'affaires, cependant enregistrant une diminution importante de 94,8 % et près de 61 %.

Néanmoins, les assurances crédit à l'exportation ont sauvé la mise en s'adjudant une hausse de plus de 14,5 % alors que les crédits appelés inter entreprises ont également gagné près de



Le secteur des assurances connaît un indéniable essor.

43% en ce sens qu'elles représentent 54% du portefeuille de la branche durant le second trimestre de l'année en cours.

Le rapport montre qu'il n'y a pas de notables changements dans le secteur des assurances sauf que "la structure de la production du marché n'a pas été jalonnée de bouleversements, toutefois, les branches se maintiennent avec des écarts ne dépassant pas 1%".

En somme, la situation du marché des assurances indique que "les branches automobiles et "IARD" totalisent, à elles seules, près de 84 % de la production totale du secteur au moment où les branches des assurances agricoles et crédit restent immuables et se stabilisent à un niveau de 0,9% et 0,4%.

La production au 30 juin 2010 se caractérise avec un chiffre d'affaires cumulé du secteur atteignant le niveau de 43,7 milliards DA contre 38,2 milliards DA en 2009.

Cela se traduit par une hausse importante de près de 14,5 %.

L'automobile se taille la part du lion

L'analyse par branches montre que l'automobile se taille la part du lion avec un chiffre d'affaires de 21 milliards DA sachant que le parc automobile national est en constante augmentation atteignant plus de 4 millions de véhicules, selon des statistiques récentes (la part est de 48% tandis que le taux de croissance est de l'ordre de 13,2%).

Le rapport précise que "ce résultat intervient en dépit de la baisse des importations de véhicules se poursuivant au cours du premier semestre 2010 en réduisant ainsi sensiblement la vente des constructeurs automobiles". Mais les concessionnaires continuent toujours d'importer massivement des véhicules de tourisme légers et des véhicules utilitaires et industriels, d'où la croissance continue du parc national automobile.

Cette situation engendre des problèmes



Le secteur des assurances, toutes branches confondues, enregistre un regain de dividendes. Il reste bien entendu que l'automobile se taille la part du lion avec un chiffre d'affaires de 21 milliards de dinars.



inextricables pour les usagers, tels que les énormes embouteillages et les attentes longues et parfois interminables aussi bien sur les autoroutes que les routes de wilaya.

Le document de note de conjoncture semestriel précise, par ailleurs, que "la branche « IARD » a réalisé un chiffre d'affaires de 15,9 milliards de dinars en progression de 18%.

Les principales sous-branches ont enregistré des hausses, la plus significative étant celle relative à l'« engineering » a progressé de 42%. L'assurance « Tous risques montage » a constitué l'essentiel du portefeuille de cette branche au cours de cette période, selon les statistiques contenues dans le rapport semestriel.

Pour ce qui est de la branche incendie, le rapport indique qu'il a marqué une hausse de plus de 5% provenant de la souscription d'affaires nouvelles en risques industriels, cet apport a cependant été amoindri par le décalage dans l'enregistrement d'importantes affaires en risques industriels. Les deux branches incendie et enginee-

ring totalisent près de 77% du volume des primes de la branche.

Citant le rapport du CNIS (Centre national de l'informatique et des statistiques), le rapport indique que "les exportations hors hydrocarbures demeurent toujours marginales avec seulement 3,01% du volume global des exportations, soit l'équivalent de 58,2 milliard de dinars à fin juin 2010 (790 millions USD contre 481 millions USD à fin juin 2009)".

3 milliards DA au cours des six premiers mois de l'année passée.

Il ajoute que "la valeur des importations, selon le CNIS, s'élève à 1 453,2 milliards de dinars (19,7 milliards de dollars) au 1er semestre 2010 contre 1 519,5 milliards de dinars (20,9 milliards USD) en 2009, soit une baisse de 4,4% (-5,8% en USD)".

La production au 30 juin 2010 relative aux assurances de personnes met en relief une hausse de 16,9%. L'assurance groupe a enregistré une hausse de 34,4%, selon le rapport, alors que la catégorie vie-décès, composée essentiellement des assurances temporaire au décès, a connu une quasi stagnation suite à l'annulation du crédit à la consommation intervenu au cours du 3e trimestre de 2009; cette assurance étant prescrite lors d'octroi de crédits par les banques.

Notons, par ailleurs, précise la même source, que "des augmentations sont enregistrées dans les garanties accidents (+21,6%) et « assistance » (en cours de déplacement) (+12,4%)".

Le marché national des assurances est appelé à se développer et à se diversifier au rythme des exigences et des impératifs de l'économie de marché et de la mondialisation, mais la relation des compagnies d'assurances avec la clientèle et la qualité des prestations de service offertes déterminent l'évolution de ce secteur névralgique pour l'économie nationale et la croissance économique du pays. A. A.

LA LOI DE FINANCES 2011 ADOPTÉE HIER PAR L'APN

La plupart des agrégats de la LFC 2010 maintenus

Le projet de Loi de finances (LF) pour 2011 a été adopté, hier, par les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN). Le texte de loi a été adopté lors d'une séance plénière présidée par M. Abdelaziz Ziari, président de l'Assemblée, en présence de membres du gouvernement.

PAR INES AMROUDE

Le texte qui consacre la deuxième année d'exécution du Programme quinquennal d'investissements publics (2010-2014), a maintenu la plupart des agrégats macroéconomiques contenus dans la loi de finances complémentaire (LFC) pour 2010.

Il propose plusieurs mesures visant essentiellement l'encouragement de l'investissement à travers l'introduction d'exonérations et d'abattements fiscaux au profit de différentes branches de l'économie nationale. Ainsi, le texte de loi qui consacre la deuxième année d'exécution du Programme quinquennal d'investissements publics (2010-2014), maintient la plupart des agrégats macroéconomiques contenus dans la loi de finances complémentaire (LFC) pour 2010. Ce texte, adopté dimanche par l'APN, s'est ainsi basé sur un prix de référence fiscal du baril de pétrole à 37 dollars (usd), et prévoit une croissance économique à 4% et celle hors hydrocarbures à 6% et une inflation à 3,5%. Ces chiffres ont constitué le cadrage de la LFC 2010.

Le taux de change est en revanche fixé à 74 DA pour un dollar, contre 73 DA dans la LFC 2010.

Le nouveau texte prévoit toutefois une légère progression des importations, y compris celles sans paiement, qui passent à 37,6 milliards (mds) usd en 2011 contre 36,8 mds usd dans la LFC 2010, selon une note de présentation élaborée par le ministère des Finances.

Les exportations des hydrocarbures, calculées sur la base d'un prix de brut projeté à 60 usd en 2011, devront cependant baisser de 4,5% par rapport à la LFC 2010 pour se

POUR RELANCER L'ÉCONOMIE PRODUCTIVE

De nouveaux abattements fiscaux

Le texte de la loi de finances (LF 2011), propose plusieurs mesures visant essentiellement l'encouragement de l'investissement à travers l'introduction d'exonérations et d'abattements fiscaux au profit de différentes branches de l'économie nationale. Le texte veut ainsi exonérer de l'IRG (Impôt sur le revenu global) et de l'IBS (Impôt sur le bénéfice des sociétés) les activités portant sur le lait cru dans la perspective de renforcer cette filière.

Il propose également l'exonération de l'IBS des opérations génératrices de devises, tant pour les activités d'exportation que pour celles réalisées localement, de même que la suppression de la TVA (Taxe sur la valeur ajoutée) pour les opérations d'acquisition de navires par les compagnies de navigation maritime.

Les chantiers de construction navale bénéficieront, dans le cadre de la LF 2011, d'une réduction de la TVA à 7%, un même taux qui sera appliqué aux importations d'aliments d'élevage aquacole qui profitent parallèlement d'une exonération des droits de douanes. Le texte définit, par ailleurs, les conditions d'application d'un

situer à 42,2 mds usd.

La balance commerciale prévisionnelle pour 2011 est ainsi excédentaire de 6,8 mds usd. Le différentiel entre les produits de la fiscalité pétrolière budgétisés, établis sur la base de 37 usd/baril, et ceux de la fiscalité pétrolière recouvrés, sur la base de 60 usd, s'établira aux alentours de 780 mds DA. Cette somme alimentera le Fonds de Régulation des Recettes (FRR) qui financera, à son tour, une partie du déficit budgétaire. Ce dernier, qui s'élèvera à 3.355 mds DA en 2011 soit 28% du PIB, résulte d'une ressource publique de 2.992 mds DA (+2% par rapport à la LFC 2010) et d'une dépense globale de 6.618 mds DA (+2,3%), répartie en 3.434 mds DA au titre du fonctionnement et 3.184 mds DA au titre de l'équipement. La stabilisation constatée du budget de fonctionnement par rapport à celui fixé par la LFC 2010 est due, selon la même source, au repli en 2011 des dépenses liées à la mise en place des régimes indemnitaires et des statuts particuliers. Ce budget représente tout

Recettes prévues par le budget de l'Etat pour l'exercice 2011

1- Recettes budgétaires	Montant (en DA)
● Ressources ordinaires:	
- Recettes fiscales	1.324.500.000
- Recettes ordinaires	38.000.000
- Autres recettes	157.500.000
● Total des ressources ordinaires	1.520.000.000
2- Fiscalité pétrolière	1.472.400.000
● Total général des recettes	2.992.400.000

abattement de 30% en cas de réinvestissement des revenus soumis à l'IRG. Les procédures fiscales seront à leur tour simplifiées à travers l'élargissement du délai du dépôt des déclarations annuelles au 30 avril de chaque année civile, à l'ensemble des impôts et taxes et états annexes, quel que soit le régime fiscal appliqué.

Dans le même contexte, la période de versement des acomptes IRG et IBS sera alignée sur celle du dépôt de la déclaration du chiffre d'affaires, alors que la motivation par les services fiscaux des décisions contentieuses sera "obligatoire". Le texte précise aussi les modalités du contentieux du recouvrement tels le cadre conceptuel, le délai de saisine et le délai de réponse et institue en outre le régime de l'autoliquidation en matière de la TVA, qui permet le versement de cette taxe au Trésor public par le client lui-même lorsque le redevable légal est établi à l'étranger. Au titre de la lutte contre la fraude fiscale, le texte de la LF 2011 exige le "paiement immédiat" des régularisations établies à l'encontre des contribuables non installés en Algérie bénéficiant de sursis légal de paie-

ment et dont les contrats arrivent à expiration. Le texte consacre également "l'obligation de transmission", par les sociétés et compagnies d'assurance ou de réassurance ou d'autres intervenants, d'un état des polices d'assurance contractées par les personnes physiques, morales et les entités administratives au profit de leur véhicules ou patrimoine immobilier. Il introduit d'autre part une procédure d'orientation de la vérification des déclarations en douane par la sélection des contrô-

les douaniers à effectuer. Dans une approche de protection de l'environnement, le texte introduit une exonération de la vignette automobile des véhicules équipés en GPL/C. Il propose enfin l'autorisation à l'Office national des statistiques d'accéder aux bases de données du Centre national du registre de commerce (CNRC). Cette démarche s'inscrit, selon la note du ministère, dans le cadre du renforcement du système d'information économique algérien.

La loi de finances 2011 par les chiffres

● Prix de référence fiscale du baril de pétrole à 37 dollars (usd).	● Ressources du Fonds de régulation des recettes atteindront 780 mds DA
● Taux de change fixé à 74 DA pour un dollar	● Ressources publiques de 2.992 mds DA
● Croissance économique à 4%	● Dépenses globales de 6.618 mds DA dont 3.434 mds DA au titre du fonctionnement et 3.184 mds DA au titre de l'équipement.
● Croissance hors hydrocarbures à 6%	● Déficit budgétaire à 3.355 mds DA, soit 28% du PIB.
● Inflation à 3,5%	● Accroissement des effectifs des fonctionnaires de près de 50.000 postes
● Des importations à 37,6 milliards (mds) usd (y compris les importations sans paiement)	● Transferts sociaux à plus de 1.200 milliards DA, soit 18% du budget de l'Etat et plus de 10% du PIB.
● Des exportations à 42,2 mds usd (sur la base d'un prix international du baril à 60 usd).	
● Balance commerciale excédentaire de 6,8 mds usd.	



Ministère des Finances.

de même 29% du PIB contre 31% en 2010. Les transferts sociaux atteindront plus de 1.200 milliards DA en 2011, soit 18% du budget général de l'Etat et plus de 10% du PIB du pays. Le budget d'équipement, quant

à lui, progresse de 161 mds DA par rapport à la LFC 2010, une hausse imputable à une augmentation de 312,3 mds DA des investissements, d'une part, et une régression de 151 mds DA des crédits alloués aux opérations en capital. La baisse de ces crédits, explique encore le document, est due à l'absence, en 2011, d'un programme complémentaire au profit des wilayas ainsi qu'à la non dotation du Fonds national d'investissement dont le capital a été totalement libéré durant les années 2009 et 2010. I.A

Répartition du budget de fonctionnement 2011 par département ministériel

Voici la répartition par département ministériel des crédits ouverts au titre de ce budget, en dinars algériens.

● Présidence de la République	8.329.601.000
● Services du premier ministre	1.774.317.000
● Défense nationale	516.638.000.000
● Intérieur et Collectives	419.486.622.000
● Affaires étrangères	28.363.652.000
● Justice	49.815.764.000
● Finances	
● Energie et mines	30.416.135.000
● Ressources en eau	11.111.443.000
● Prospective et statistiques	939.100.000
● Indus/PME/prom/invest	4.135.439.000
● Affaires Relig/Wakfs	16.096.937.000
● Moudjahidine	169.614.694.000
● Aménagement du ter/Env	3.266.759.000
● Transports	28.874.103.000
● Agriculture et dev/rural	115.907.074.000
● Education nationale	589.317.554.000
● Travaux publics	6.912.595.000
● Commerce	12.261.594.000
● Santé et Réformes/hospi	227.859.541.000
● Culture	22.913.218.000
● Tourisme et Artisanat	3.992.419.000
● Enseignement sup./Re/Sci	212.830.565.000
● Postes et TIC	2.899.636.000
● Relations avec le parlement	241.660.000
● Habitat et urbanisme	13.181.921.000
● Travail, Em/Sec/Sociale	76.058.041.000
● Solidarité nat/Famille	109.466.698.000
● Pêche et res/Haliéutiques	1.811.565.000
● Jeunesse et sport	28.250.209.000
- Sous-total	2.796.717.597.000
- Charges communes	637.589.037.000
- Total général	3.434.306.634.000

SOUTIEN À LA REPRISE DE L'ÉCONOMIE MONDIALE

Le FMI salue les mesures du G20

Le directeur général du Fonds monétaire international (FMI), Dominique Strauss-Kahn, a salué vendredi dernier les mesures annoncées par les dirigeants du G20 lors de leur sommet à Séoul, qui visent à renforcer le cadre international de la politique économique afin de soutenir la reprise de l'économie mondiale.

Dans ce sens, il a relevé que "cohésion et coopération ont été les maîtres mots du G-20 pendant la crise. Cela lui a permis de prendre des mesures décisives pour éviter une répétition de la Grande dépression. Aujourd'hui, il s'agit d'assurer la reprise et de générer la croissance et les emplois dont le monde a besoin. Nous sommes tous conscients qu'il y a encore beaucoup à faire, mais le Plan d'action de Séoul constitue un pas dans la bonne direction".

Strauss-Kahn s'est félicité que les dirigeants aient décidé de maintenir le processus d'évaluation mutuelle (PEM) et, par le biais du Plan d'action de Séoul, de fixer des engagements à l'échelon national dans des domaines clés de la politique économique.

A cet égard, les dirigeants ont demandé au FMI, avec d'autres organisations internationales, de les conseiller en vue de définir des "orientations indicatives" pour identifier les grands déséquilibres nécessitant des mesures préventives et correctives.



Dominique Strauss-Kahn, directeur général du Fonds monétaire international (FMI).

Sur la base de ces orientations, le FMI évaluera les progrès accomplis sur le plan de la viabilité extérieure ainsi que la cohérence à l'échelle mondiale des politiques économiques nationales. Il a ajouté que la modernisation de la mission et des instruments de surveillance du FMI, notamment l'établissement d'études de contagion par pays mettant en évidence les retombées au-delà des frontières nationales des politiques économiques des pays d'importance systémique, sera utile à cet égard.

M. Strauss-Kahn a aussi observé que les dirigeants du G-20 ont demandé au FMI d'approfondir ses travaux sur tous les aspects du système monétaire international, notamment la volatilité des mouvements de capitaux. A cet égard, le renforcement de la sécurité financière mondiale

constitue un élément fondamental.

Dans ce contexte, le G-20 s'est félicité du renforcement récent de la gamme des instruments de prêt du FMI, notamment l'amélioration de la ligne de crédit modulable et la création de la ligne de crédit de précaution, ainsi que la possibilité d'accorder des lignes de crédit modulables de façon synchronisée pour soutenir plusieurs pays touchés par un même choc.

"Nous continuerons de réfléchir aux moyens de perfectionner la structure mondiale dont nous avons besoin pour faire face à des chocs de nature systémique, notamment en collaborant avec les arrangements de financement régionaux", a-t-il déclaré.

M. Strauss-Kahn a souligné que beaucoup avait été fait pour réformer en pro-

fondeur le système bancaire mondial avec l'accord de Bâle III, mais que "beaucoup reste à faire pour appliquer ces mesures et faire en sorte que la nouvelle réglementation soit complétée par un contrôle plus efficace et des cadres de règlement pour les établissements en difficulté".

A cet égard, les dirigeants du G-20 se sont félicités de l'obligation faite aux pays dont le secteur financier est systématiquement important de se soumettre à un programme d'évaluation du secteur financier par le FMI et la Banque mondiale.

Les dirigeants ont aussi appelé le FMI et d'autres organisations à approfondir leurs travaux sur les cadres de politique macroprudentielle, notamment sur des outils qui permettraient d'atténuer les effets de l'afflux excessif de capitaux.

Le patron du FMI a salué le Consensus de Séoul pour le développement et une croissance partagée, qui exprime l'engagement du G-20 de travailler en partenariat et d'appuyer les efforts déployés pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement.

Enfin, M. Strauss-Kahn s'est félicité que les dirigeants du G-20 aient appuyé les changements apportés récemment à la gouvernance du FMI, notamment la meilleure représentation des pays émergents et en développement dynamiques.

"Comme la noté à juste titre le G-20 à Séoul, cette réforme des quotes-parts et de la gouvernance renforcera la légitimité, la crédibilité et l'efficacité du FMI, qui sera ainsi encore mieux à même de promouvoir la stabilité financière mondiale et la croissance de tous les pays membres", a-t-il soutenu.

APS

Obama défend la politique économique américaine

Le président américain Barack Obama a défendu la politique économique américaine et ses efforts pour redynamiser la reprise, samedi au lendemain d'un sommet du G20. M. Obama a souligné qu'il n'avait jamais été aussi confiant dans les orientations américaines et noté que les dirigeants des pays riches et émergents du G20, réunis jeudi et vendredi à Séoul, avaient montré leur détermination à rester concentrés sur la croissance mondiale.

"En tant que première économie de la planète et moteur pour la croissance mondiale, c'est particulièrement important", a-t-il relevé, devant un parterre d'entrepreneurs avant l'ouverture du sommet du Forum économique de l'Asie-Pacifique (Apec) à Yokohama (région de Tokyo). "Voilà pourquoi nous avons adopté un plan économique



qui a conduit à cinq trimestres consécutifs de croissance et dix mois consécutifs de développement de l'emploi privé". "Voilà pourquoi nous avons adopté et mettons en place

la réforme financière la plus drastique depuis la Grande Dépression, quelque chose que nos partenaires du G20 doivent faire eux aussi en urgence". "Et voilà pourquoi nous réduisons les dépenses sur ce qui n'est pas fondamental, pour faire face à d'importants défis budgétaires", a dit le président américain. De nombreux pays du G20 ont fustigé à Séoul la récente décision de la banque centrale américaine (Fed) d'injecter 600 milliards de dollars dans les circuits financiers.

Cette annonce, justifiée par la Fed par la nécessité d'encourager la reprise américaine, est dénoncée par ces critiques comme un moyen d'affaiblir le dollar pour avantager les exportations américaines et comme une menace pour la stabilité financière de la planète.

APS

AVEC DES PROPOSITIONS TOUTES FAITES AU G20

Strauss-Kahn reproche aux Etats-Unis "d'aller trop vite"

Le directeur général du Fonds monétaire international (FMI) Dominique Strauss-Kahn a reproché samedi aux Etats-Unis d'aller "trop vite" en venant avec des propositions toutes faites au G20 sur les moyens de relancer l'économie mondiale. "Les Etats-Unis ont essayé de pousser trop vite, à mon avis, à un moment où le socle de coopération n'est plus aussi ferme qu'il l'a été pendant la crise" financière de 2008-2009, a déclaré M. Strauss-Kahn en marge du sommet du Forum économique Asie-Pacifique (Apec), ouvert à Yokohama (région de Tokyo).

De nombreux États membres du G20, dont la Chine et l'Allemagne, qui attendent un travail plus collectif, ont refusé de s'engager à réduire leurs colossaux excé-

dents courants, comme l'aurait souhaité l'administration américaine, mettant ainsi en minorité le président Barack Obama, jeudi et vendredi lors du sommet des pays riches et émergents à Séoul.

"Il y a eu une réaction, pas tellement d'ailleurs contre le fond de ce que disaient les Etats-Unis mais (pour leur indiquer) que maintenant ça va être plus compliqué" d'avancer à marche forcée, a souligné le directeur général du FMI.

Selon lui, il faudra que "deux, trois, quatre G20 se passent (pour) recréer ce sentiment qu'il y a un travail collectif" entre les pays représentant plus de 90% du PIB mondial. A Séoul, l'administration américaine s'est souvent retrouvée sur la défensive, de nombreux pays, notamment

asiatiques, lui reprochant vertement de faire tourner la planche à billets pour relancer son économie, au risque de nuire à la stabilité financière de la planète.

"Les Américains vont continuer à faire des propositions. De toute façon, c'est utile car il faut que le débat ait lieu", a nuancé M. Strauss-Kahn.

"Simplement, il ne faut pas qu'on s'attende à ce que les débats aboutissent en une seule fois rapidement".

Interrogé sur les accusations réciprocques que se lancent les Etats-Unis et la Chine, il a renvoyé les deux premières économies mondiales dos à dos en déclarant : "Chacun pense que les autres doivent faire plus d'efforts que soi-même".

APS

FINANCES DU FMI

La contribution de la Chine passera à 6,39%

La part de la contribution de la Chine aux finances du Fonds monétaire international (sa quote-part) va passer de 3,72% actuellement à 6,39%, a annoncé l'institution.

Le FMI a rendu publique cette décision, prise le 5 novembre par son conseil d'administration, après le sommet des pays riches et émergents du G20 qui s'est conclu vendredi à Séoul. Il a précisé les quotes-parts des 20 plus importants Etats membres du FMI. Les chefs d'Etat et de gouvernement du G20 ont solennellement soutenu vendredi une réforme des quotes-parts et du FMI qui doit donner "une plus grande représentation des marchés émergents dynamiques et des pays en développement".

La Chine, notoirement sous-représentée après des années d'une croissance économique vertigineuse, est la grande gagnante de cette réforme.

De sixième pays le plus important du Fonds, elle doit devenir le troisième, derrière les Etats-Unis (17,41% des quotes-parts) et le Japon (6,46%), et devant l'Allemagne (5,59%) et la France et le Royaume-Uni (4,23% chacun). Les droits de vote de la Chine, calculés selon une formule différente, passeraient de 3,65% actuellement à 6,07%.

APS

ALORS QUE SON ALBUM POSTHUME FAIT POLÉMIQUE

MICHAEL JACKSON REVIENT CETTE SEMAINE



Attendue pour le 14 décembre 2010, la sortie de l'album Posthume de Michael Jackson, chez Sony Music fait déjà des vagues sur Internet.

PAR LARBI GRAÏNE

En effet des fuites (organisées ?) sont à l'origine du dévoilement samedi dernier d'un troisième titre qui vient s'ajouter aux 2 précédemment révélés. Il s'agit de *Keep Your Head Up* (Garde ta tête sur les nuages). La liste des titres contenus dans l'album a été également rendue publique mais les rumeurs enflent à propos de l'authenticité de la voix de Michael Jackson. *Keep Your Head Up* ressemble, à en croire les fans de la star américaine, à *Will You Be There* mais il est dit-on un peu plus triste. Pour aujourd'hui l'on prévoit la divulgation d'une autre chanson, *Hold My Hand* celle

où Michael Jackson a chanté en duo avec Akon. Au total *Posthume* comporte 10 morceaux. *Hold My Hand* (duo avec Akon) *Hollywood Tonight*, *Keep Your Head Up*, (I Like) *The Way You Love Me*, *Monster* featuring 50 Cent, *Best of Joy*, *Breaking News*, (I Can't Make It) *Another Day* featuring Lenny Kravitz, *Behind the Mask* et *Much Too Soon*. "S'il ne fait apparemment aucun doute que c'est bien MJ qui chante sur ce titre inédit, un doute subsiste malgré tout à la fin de la chanson. On a l'impression que des airs d'*Earth Song* ont été repris et mis en boucle" commente le site *Première.fr*. Au reste le leader des Black Eyed Peas, Will.I.Am trouve "irrespectueux de vouloir sortir cet album posthume". Will.I.Am avait travaillé en 2008 avec le chanteur disparu lors du 25^e anniversaire de l'album *Thriller* connu pour être l'opus le plus vendu de tous les temps. Sony de son côté essaie coûte que coûte de faire de la prochaine sortie du

titre posthume de la star de la musique pop un événement. "Quelle que soit la personne qui sort l'album et qui en profite, je veux voir à quel point elle est froide, de pouvoir dire que ce que Michael a fait durant sa vie n'était pas suffisant. Ce n'était pas un artiste ordinaire. C'était quelqu'un de très impliqué. Pour moi, c'est un manque de respect. Pas une façon de lui rendre hommage" a déclaré Will.I.Am à *Entertainment Weekly*. Michael Jackson est décédé le 25 juin 2009 à Los Angeles des suites d'un malaise cardio-pulmonaire. Une première autopsie médico-légale est pratiquée suivie d'une deuxième dans un cadre privé, ont confirmé le père de l'artiste dans ses doutes quant aux véritables raisons de la mort. Tôt les soupçons s'étaient tournés vers Conrad Murray son médecin personnel, qui sera accusé d'avoir injecté au malade du Lorazepam et du Propofol.

L.G.

PATRIMOINE ORAL AFRICAÏN EN FILM D'ANIMATION

"Papa Nzeno conte l'Afrique"

Le chasseur et l'antilope, le premier épisode accompli de la série de films d'animation "Papa Nzeno conte l'Afrique", réalisé par le Camerounais Narcisse Youmbi, a été projeté samedi dernier à Alger en séance consacrée à la presse.

D'une durée de 13 minutes, le film met en relief une partie du riche patrimoine oral africain à travers Nzeno, un vieux griot qui s'inspire des faits auxquels il assiste lors de son errance de pays en pays pour raconter un conte et tenter ainsi d'apporter aux personnes qui l'entourent, une moralité à retenir.

Nzeno (sagesse en l'un des dialectes camerounais), habillé en djellaba blanche, portant un chapeau traditionnel et accompagné d'un instrument de musique antique, offre dans le premier épisode de la série un conte sur la promesse, en racontant les aventures d'un chasseur qui n'a pas tenu la promesse faite à une antilope blessée et coincée dans une fosse. "Au Cameroun, il existe

beaucoup d'ethnies et chacune se distingue par des contes divers. J'ai choisi le conte "Le chasseur et l'antilope" afin de permettre à tous les Camerounais de s'y retrouver", a indiqué le réalisateur Youmbi, bédéiste depuis 15 ans et dont l'épisode représente une première expérience dans le film d'animation.

"J'ai choisi de me lancer dans cette aventure à partir de l'Algérie car c'est dans ce pays qu'on m'a fait confiance et surtout soutenu pour réaliser l'épisode consacré au Cameroun de la série "Papa Nzeno conte l'Afrique" qui comprendra 52 autres épisodes", a-t-il ajouté.

Pour sa part, le producteur de la série, Djilali Beskri, a expliqué que chaque épisode racontera une histoire ou un conte appartenant à un pays africain et sera réalisé par un jeune réalisateur du pays d'origine, soulignant que la série en question est "dédiée à la sagesse et la culture africaines". Indiquant que la réalisation de la totalité des épisodes prendra une période allant de 3 à 4 ans, M. Beskri,

responsable de la société de productrice "Dynamic Art Vision", a ajouté que la série "se veut une carte visite de l'Afrique, ce continent dont le patrimoine oral est riche et diversifié".

D'expression française, les films animés seront doublés en langues arabe, anglaise et espagnole, a-t-il fait savoir, ajoutant que le deuxième épisode concernera le conte algérien.

"Pour le moment, nous avons sélectionné cinq contes algériens. Nous allons choisir un seul pour l'adapter en film d'animation qui formera le deuxième épisode de la série des 52", a-t-il précisé.

Par ailleurs, M. Beskri a estimé que "la production des films d'animation est à ses prémices en Algérie, en dépit de l'existence de fortes potentialités", soulignant que ce domaine représente "une industrie qu'il faut prendre beaucoup au sérieux".

APS

PROCHAIN FESTIVAL DE LA MUSIQUE ANDALOUSE AU MAROC

Participation d'un orchestre de Tlemcen

La septième édition de la rencontre internationale des musiques andalouses, baptisée "Festival Andalussyat" avec au programme des concerts qui seront animés par des musiciens appartenant aux pays du pourtour méditerranéen, se tiendra du 30 de ce mois au 4 décembre prochain dans trois villes marocaines, a-t-on appris à Rabat. Organisé par l'Association des amateurs de la musique andalouse dont est membre l'Algérien Sid-Ali Ouameur, ce festival qui se déroulera à Casablanca, Rabat et Mohammadia sera placé sous le signe de la diversité et se veut un vecteur de dialogue et de rapprochement entre les peuples. Durant cinq jours, les amoureux de cette musique pourront apprécier une programmation riche et variée et découvriront les artistes venant du Maroc, d'Algérie, de Tunisie et d'Espagne. De même qu'ils apprécieront le flamenco qui sera très présent lors de cette édition. Dans une déclaration à l'APS, M. Ouameur a indiqué que l'Algérie a toujours pris part à ce Festival depuis son lancement il y a sept ans avec la participation de l'association "Essendoussia" (deux fois), de l'orchestre "Dar El-Gharnatia" de Koléa (deux fois), de Nouri Koufi et son orchestre, et de Salim Fergani lors de l'hommage rendu à son père le maître du Malouf El-Hadj Mohamed Tahar Fergani. L'orchestre de Tlemcen dirigé par Brahim Hadj Kacem, artiste algérien vivant en France, participera à cette manifestation culturelle. Notre but est de faire connaître la musique andalouse algérienne et ses différentes écoles (Alger, Constantine, Tlemcen) dans tout le Maroc, a-t-il dit. Nous avons répertorié 64 troupes de musique andalouse en Algérie et chaque fois nous invitons quelques-unes d'elles pour des tournées à travers le royaume afin de faire découvrir aux mélomanes marocains la musique classique algérienne, son art, son genre et son interprétation, a-t-il souligné.

PALAIS DE LA CULTURE MALEK-HADDAD DE CONSTANTINE

Le cinéma indien à l'honneur

Des journées du cinéma indien ont été ouvertes samedi après-midi au palais de la culture Malek-Haddad de Constantine pour se poursuivre trois jours durant. Les jeunes amateurs du 7^{ème} art pourront assister à cette occasion à la projection de nombreux films dont plusieurs sortis tout droit du fameux "Bollywood", privilégiant l'amour, le sacrifice, la défense du bien, l'humour et beaucoup d'action, le tout accompagné de chants et de danses traditionnelles au rythme d'une musique entraînante dominée par le son de la flûte et du sitar. A la faveur de cette manifestation organisée par la direction de la culture en coordination avec l'Office national de la culture et de l'information, les cinéphiles, longtemps privés de la magie des salles obscures, auront ainsi l'occasion de découvrir jusqu'au 15 du mois en cours, les particularités de ce cinéma-spectacle qui a donné de réels chefs-d'œuvre signés Satyajit Ray, Yash Chopra ou Karan Johar. Cependant, les initiateurs de cette manifestation affirment ne disposer d'aucune information relative aux films programmés si ce n'est la qualité du cinéma indien qui exerce depuis plus d'un demi-siècle un attrait assez particulier sur les cinéphiles algériens. Selon le directeur de la culture, "le cinéma indien est marqué par une grande richesse thématique servie par les rythmes d'une musique qui incite à la danse et invite au voyage dans le monde de l'irréel et dans les profondeurs du pays légendaire du Taj Mahal et de la spiritualité".

APS

BASKET-BALL

CHAMPIONNAT DE SUPER-DIVISION: (9^E JOURNÉE)

LE GS PÉTROLIERS FRAPPE LOURDEMENT

Le GS Pétrolier a dominé la 9^e journée du Championnat de super division de basket-ball en battant l'AU Annaba sur un très large score de 119-39. Grâce à cette victoire, le GSP est toujours leader du championnat avec 18 points.

PAR SHIRAZ BENOMAR

La Mitidja a été le théâtre d'une palpitante rencontre entre le WAB et le TBB Blida. Le gain du match est revenu aux Boufarikoïses qui l'ont emporté sur le score de 91-88 après deux prolongations. Cette victoire permet au WAB de partager la place de leader avec le GSP avec 18 points.

Un autre match qui paraissait équilibré a mis aux prises l'Olympique de Batna et le CRB Dar El-Beïda. Les débats se sont terminés par la victoire du CRBD sur le score de 62-74. A l'issue de cette victoire, les Algéroïses ont récupéré la sixième place du classement général avec 14 points. Par contre, leur adversaire du jour chute à la huitième place.

L'ASPTT Alger, toujours à la recherche d'une première victoire de la saison, une situation que les Postiers n'ont guère vécue depuis une très longue période, est à la dernière place du tableau après avoir été battue par le NA Hussein-Dey sur le score de 61 à 65.

Le CRB Témouchent, l'heureux repêché de la superdivision, a eu la possibilité d'engranger une troisième victoire devant l'USMM Hadjout, sur le score de 72-62.

L'IRBB Arreridj a très bien marqué son



PH/D.R.

territoire après avoir battu l'AB Skikda sur le score 72-55. Le NB Staouéli, qui revient de très loin, semble renaître de ses cendres après une traversée du désert qui aura duré trois saisons, est bien parti après avoir obtenu sa huitième victoire de rang face à l'USM Alger sur le score de 90-64.

La dernière rencontre de la 9^e journée du championnat de la super division a été marquée par la victoire du CSM Constantine face à l'OM Bel-Abbes, en réalisant le score de 80-63. Les deux équipes ont livré un beau duel.

S. B.

RÉSULTATS ET CLASSEMENT GÉNÉRAL

ASPTT Alger - NA Hussein-Dey	61-65
WA Boufarik - TBB Blida	91-88
(a. 2 prol)	

CSM Constantine - OM Bel-Abbes	80-63
GS Pétroliers - AU Annaba	119-39
NB Staoueli - USM Alger	90-64
CRB Témouchent - USMM Hadjout	72-62
AB Skikda - IRBB Arreridj	55-72
O. Batna - CRB Dar Beïda	62-74

Classement	Pts	J
1. GS Pétroliers	18	9
-. WA Boufarik	18	9
3. NB Staoueli	17	9
4. TRB Blida	16	9
5. CSM Constantine	15	8
6. CRB Dar Beïda	14	9
-. OM Bel-Abbes	14	9
-. O. Batna	14	9
9. NA Hussein-Dey	13	9
-. IRBB Arreridj	13	9
11. AU Annaba	12	9
12. USM Alger	11	9
-. CRB Témouchent	11	8
14. USMM Hadjout	10	9
15. AB Skikda	9	9
-. ASPTT Alger	9	9

HAND-BALL

RATIBA HASNAOUI, JOUEUSE DU HBC EL BIAR

«LE TITRE NOUS REVIENDRA CETTE SAISON»

PAR MOURAD SALHI

Le pivot du club algéroïse, le HBC El Biar, Ratiba Hasnaoui, croit dur comme fer que le titre du championnat national de handball Division I dames de cette saison n'échappera pas à son club. « Contrairement à la saison précédente au cours de laquelle notre club était en difficulté, cette saison, tout a été mis en place pour réussir notre mission qui est de remporter le trophée. Aucune équipe ne nous fait peur, même ceux qui ont l'habitude de jouer les premiers rôles, à l'image du GS Pétroliers, le MC Saïda ou autres. Tout le monde est motivé cette fois-ci pour arracher le titre », a-t-elle indiqué. Actuellement ajoute la joueuse, le HBC El Biar est le mieux placé pour remporter ce titre, en raison de la stabilité qu'a connu le staff technique de même que la présence, de manière permanente, de l'ensemble des joueuses sans exception. « Je pense que nous avons un bon entraîneur ce qui est, à mon avis, important dans n'importe quelle équipe pour aller de l'avant. Et puis toutes les athlètes sont bien placées pour donner le meilleur d'elles-mêmes.

Certes, il y a le problème des études qui se présente à chaque fois, et auquel il serait judicieux de trouver une solution pour le bénéfice de la petite balle, mais également du sport algérien en général » a déclaré Ratiba Hasnaoui. Cette dernière considère que la deuxième phase de la compétition sera très importante par rapport à la première durant laquelle ses coéquipières n'avaient pas dépensé beaucoup d'énergie. « Nous allons entamer la seconde phase dans deux semaines après évidemment la trêve, là j'estime que les choses ne seront pas les mêmes puisqu'aura

devant nous des équipes qui ont plus d'expérience, à l'image du GS Pétroliers, qui ne cesse de s'illustrer en ce début de compétition, le HBC Saïda ainsi que le HBC Gdyl. Je pense que les rendez-vous de la prochaine étape seront très tendus. N'empêche, toutes mes camarades sont armées d'une grande volonté pour mettre fin à cette suprématie du GSP, et remporter le trophée de cette édition » a conclu fermement Ratiba.

M. S.



ATHLÉTISME

ETHIOPIE

L'agent de Gebreselassie veut le convaincre de poursuivre sa carrière

L'agent d'Haile Gebreselassie, le Néerlandais Jos Hermens, va tenter de convaincre l'athlète éthiopien de poursuivre sa carrière, lors d'une rencontre prévue cette semaine à Addis Abeba, a-t-il indiqué hier au journal Frankfurter Allgemeine Zeitung. "Il n'a plus rien à prouver à personne, il doit juste encore faire ce qui lui procure du plaisir, des 10 km, des courses sur route, mais il ne doit pas se demander dans dix ans pourquoi il a arrêté sur une défaite", a déclaré Jos Hermens qui a reconnu avoir été surpris par l'annonce de Gebreselassie de se retirer après son abandon à New-York. "Haile a le droit d'arrêter sur un haut fait", a ajouté le Néerlandais en référence aux jeux Olympiques de Londres en 2012, longtemps considérés comme le dernier objectif du recordman du monde du marathon. Hermens veut convaincre l'athlète éthiopien en lui promettant "de lui enlever la pression. Cela signifie plus de stupides conférences de presse, plus de stupides sollicitations, plus d'interviews". "Il doit juste courir sans pression et pour le plaisir, mais il ne devra alors pas parler de la médaille d'or olympique", a conclu Hermens. Gebreselassie est revenu un peu cette semaine sur son annonce de retrait en reconnaissant qu'il devait "réfléchir" tout en rappelant qu'il "aimait courir". Agé de 37 ans, l'Ethiopien a été sacré, au cours de sa carrière, deux fois champion olympique sur 10 mille m (1996 et 2000) et a remporté quatre titres de champion du monde, toujours sur 10 mille m. Depuis le marathon de Berlin en 2008, il détient le record du monde du marathon en 2 h 03 min 59 sec.

APS

JEUX ASIATIQUES 2010

La Chine remporte 19 médailles d'or dès la 1^{re} journée

La Chine a imposé sa nette domination dès la première journée des XVes Jeux asiatiques, samedi à Canton, en s'adjugeant 19 médailles d'or, sur 28 possibles. La nageuse Zhu Qianwei a obtenu la 1000^e victoire dans l'histoire de ces Jeux, grâce à son succès dans le 200 m libre. Le pays hôte, qui considère ces Jeux asiatiques comme une étape importante sur la route des JO de Londres 2012, a clairement affiché son ambition d'améliorer son score des derniers Jeux, à Doha en 2006, où les Chinois avaient rafilé 316 médailles dont 165 en or. La première des 476 médailles d'or mises en jeu au cours des deux semaines de compétition est d'ailleurs revenue au Chinois, Yuan Xiaochao, dans une épreuve de wushu, un art martial traditionnel local. La Chine a également affirmé sa domination dès l'ouverture des épreuves de natation avec quatre succès, dont celui de Jiao Liuyang, médaillée d'argent aux JO de Pékin, sur 100 m papillon. Les Japonais ont toutefois conquis deux médailles d'or, dans le 400 m 4 nages et le 200 m papillon messieurs. En revanche, la pistarde chinoise Guo Shuang, a été battue par la Hongkongaise Lee Wai Sze sur 500 m départ arrêté.

APS

SUITE AUX ACCUSATIONS À L'ENCONTRE DE MOHAMED RAOURAOUA

LA FAF RÉPOND À HANNACHI

Les prémices d'une crise entre le président de la JS Kabylie, Mohand Chérif Hannachi, et le président de la Fédération algérienne de football, Mohamed Raouraoua, s'annoncent très tendues.

PAR MOURAD SALHI

Le bras de fer qui oppose le boss kabyle au patron de la FAF prend des proportions alarmantes. En effet, après les dernières révélations de Hannachi qui a tiré à boulets rouges sur le premier responsable du football algérien, l'accusant d'avoir tenté de corrompre la JS Kabylie, l'instance nationale a répondu, hier, à toutes ces accusations qu'elle trouve grave et ne servent qu'à tromper l'opinion publique sportive « Les dernières élucubrations de Mohand Chérif Hannachi qui accuse le président de la Fédération algérienne de football de vouloir nuire à la JSK ne sauraient tromper longtemps l'opinion publique sportive » a indiqué la FAF. Avant de s'étaler sur cette affaire, la Fédération algérienne de football s'est dite très satisfaite du niveau de ce club, et qu'elle ne veuille que pour œuvrer à son développement. « Le président de la FAF et les instances fédérales tiennent en haute estime



Mohand-Cherif Hannachi, président de la JSK.

ce prestigieux club qui appartient à tous et qui a été édifié par d'illustres dirigeants et personnalités d'un haut niveau de compétence et de probité et par des joueurs et entraîneurs performants. La FAF continuera à soutenir, encourager et œuvrer au développement de la JSK et de tous les clubs » souligne la FAF. Evoquant les propos de Hannachi, cette instance nationale dément catégoriquement les accusations « outrancières » par lesquelles ce responsable de la JSK a qualifié le président de la FAF, comme étant un fervent avocat du club égyptien du Ahly du Caire. « Les propos outranciers, sont en plus d'être mensongers, tout simplement grotesques. D'autant que la position ferme du président de la FAF vis-à-vis des dirigeants du Ahly du Caire est largement connue. Ces derniers, relayés

par la presse égyptienne, ont en effet imputé au président de la FAF leur défaite à Tizi Ouzou ainsi que leur élimination par l'ES Tunis en demi-finale de la ligue des champions africaine. Loin de ça, la fédération algérienne de football considère que les motivations qui ont entraîné cette fuite en avant sont à rechercher dans la panique qui a saisi le président de la JSK à la suite de la mise en place du professionnalisme en Algérie dans lequel il ne pourra pas trouver sa place ». Et d'ajouter : « La JS Kabylie mérite beaucoup mieux que le million de dinars comme capital social et que M. Hannachi s'est approprié pour 500 mille dinars. Des investisseurs crédibles, confirme l'instance nationale, se sont faits connaître auprès de la FAF pour investir massivement dans le capital social de la JSK qui

mérite largement un investissement à la hauteur de son histoire et de son prestigieux palmarès » lit-on dans le même communiqué. L'ère où ce responsable kabyle œuvrait à la destitution des affaires de cette instance notamment les assemblées générales par des intimidations et des pratiques d'un autre âge est à jamais révolue. En fin, la fédération déclare qu'elle ne saurait tolérer de pareilles déclarations qu'elle trouve « mensongères, diffamatoires et tapageuses » et elle compte déposer officiellement une plainte auprès des tribunaux compétents « Ces nouvelles déclarations feront l'objet d'un examen par les instances du football concernées qui appliqueront de manière stricte les règlements en vigueur en la matière » a précisé la FAF.

M. S.

CHAMPIONNAT NATIONAL DES MOINS 20 ANS (U20)

L'USM Alger caracole en tête du classement

L'équipe de l'USM Alger des moins de 20 ans (U20), a accaparé la tête du classement du championnat de football de cette catégorie après sa victoire samedi dernier face au MCE Eulma (3-1) au stade Omar Hamadi, comptant pour la 8e journée.

Après avoir été exempte la semaine dernière, l'USM Alger a profité du report du match entre le MC Saida et la JSM Béjaïa, pour reprendre le contrôle des opérations au classement, grâce à son succès acquis face au MCEE.

A la faveur de cette victoire, l'USMA est en tête au classement général avec un total

de 17 points, restant la dernière formation invaincue cette saison, en devançant d'un petit point le MC Saida et de deux unités l'AS Khroub. Ce dernier a été le seul à l'avoir emporté à l'extérieur, pour le compte de cette 8e journée, en prenant les trois points de la victoire sur le terrain de l'USM Annaba (0-1).

L'ASK qui a remporté à cette occasion son cinquième succès de la saison a la particularité d'être le seul club à ne pas encore avoir réalisé de score de parité depuis le début du championnat.

En bas de classement, la lanterne rouge est le CR Béloüizdad avec deux

points, n'ayant toujours pas remporté le moindre succès depuis le début de cette édition, pour deux petits matchs nuls à son compte.

Le CRB a encore perdu en cette fin de semaine sur le terrain du CA Bordj Bou Arreridj (0-2). Juste devant le cancre de la division, on retrouve l'étonnante JS Kabylie avec seulement quatre petits points à son compte, la JSK qui a perdu ce samedi face à l'USM El Harrach (1-2). Cette journée a été tronquée en raison du report de deux rencontres, ES Sétif-MC Alger et JSM Béjaïa-MC Saida.

APS

MAROC, ERIC GERETS

« Gagner avec le Maroc la CAN-2012 et une place de demi-finaliste au Mondial 2014 »



"Si nous participons à la prochaine coupe d'Afrique (CAN 2012, Guinée équatoriale- Gabon), c'est pour la ramener au Maroc. Et si nous allons à Rio pour le prochain Mondial, c'est pour arriver aux demi-finales", a déclaré le sélectionneur de l'équipe marocaine de football, le Belge Eric Gerets. Dans un entretien accordé au Magazine marocain "Actuel", l'ancien entraîneur de l'Olympique de Marseille et d'Al Hilla Al Saoudi Club, a indiqué qu'"une équipe (Le Maroc, NDLR) avec un nombre aussi impressionnant de stars ne gagne pas me paraît anormal" avant d'ajouter que "mon challenge est de faire que cette situation soit revue et corrigée. Là est la principale raison qui m'a poussé à venir au Maroc".

"Une telle ambition peut sembler farfelue, mais c'est exactement ce qu'on disait du temps où je jouais avec l'équipe nationale belge et où nous avons atteint ces mêmes demi-finales (Mondial 1986 au Mexique)", a déclaré l'ancien capitaine des Diables rouges de Belgique. Le sélectionneur du Maroc qui a pris ses fonctions le 25 octobre dernier a affirmé que son ambition était de "faire mieux" avant d'ajouter "aussi longtemps que je ferai ce travail, ma seule et unique motivation est de remporter des titres". A une question sur la prochaine rencontre face à l'Algérie en mars 2011 à Alger, Gerets a déclaré "je ne connais pas du tout le football algérien mais je vais m'y connaître sous peu". "Mars, c'est encore loin. Je préfère procéder par étapes, en apprenant d'abord à connaître mes internationaux et le caractère de mes joueurs. Nous travaillons également sur la mise en place d'un agenda des matchs amicaux en perspective", a-t-il déclaré. L'équipe du Maroc doit affronter en match amical de préparation, mercredi prochain, la sélection d'Irlande du nord à Belfast. Une seconde rencontre amicale est prévue en février 2011 à Tanger contre la sélection nationale libyenne. Le Maroc fait partie du groupe D de qualification pour la CAN 2012 en Guinée équatoriale et Gabon, en compagnie de l'Algérie, la Centrafrique et la Tanzanie. Après deux journées (0-0 à domicile contre la Centrafrique et 0-1 en Tanzanie), le Maroc est 2e du groupe D, avec quatre points, devancé à la différence de buts par la Centrafrique.

APS

CHAN-2011

La sélection algérienne connaîtra ses adversaires le 27 novembre

Le tirage au sort de la 2e édition du championnat d'Afrique des nations de football CHAN-2011 (4-25 février), réservée aux joueurs locaux, aura lieu le 27 novembre à Khartoum au Soudan, rapporte hier le site StarAfrica.

Contrairement à la 1ère édition qui a enregistré la présence de 8 sélections nationales, l'édition 2011 verra la participation de 16 équipes, ajoute la même source.

Après avoir raté sa qualification lors de la 1ère édition qui s'est déroulée en Côte d'Ivoire, l'Algérie s'est qualifiée à

cette 2e édition après sa double confrontation contre la Libye (1-0 à l'aller, 1-2 au retour).

Outre l'Algérie et le Soudan, pays organisateur, le CHAN-2011, prévu du 4 au 24 février, verra la participation de l'Afrique du Sud, de l'Angola, du Cameroun, de la Côte d'Ivoire, du Gabon, du Ghana, du Mali, du Niger, de l'Ouganda, de la RD Congo, du Rwanda, du Sénégal, de la Tunisie et du Zimbabwe. Les 16 pays seront scindés en quatre groupes de quatre équipes.

APS

LE COMPLEXE D'ŒDIPE

Les désirs fantasmiques de l'enfant

Étape normale dans le développement affectif d'un petit garçon, le complexe d'Œdipe recouvre l'ensemble des pulsions, qui, vers deux, trois ans, conduisent l'enfant à être attiré vers sa mère, en éprouvant de l'hostilité pour son père. D'abord utilisé pour les garçons, il tend aujourd'hui dans le langage courant à être employé pour les deux sexes.

PAR SORAYA HAKIM

C'est quoi au juste ?

Le complexe d'Œdipe est, entre deux ans et demi et sept ans, le rejet inconscient et normal du parent de même sexe, dû à une projection amoureuse sur le parent de sexe opposé. Cette étape se résout naturellement par l'identification progressive au parent de même sexe.

Les origines du concept

Le complexe d'Œdipe a été identifié, pour les garçons, par Sigmund Freud, le père de la psychanalyse, en référence à la pièce de Sophocle, Œdipe-roi. Abandonné à la naissance, Œdipe est amené à tuer son père qu'il ne connaît pas et à épouser sa mère. Pour les petites filles, on utilise aussi le terme de complexe d'Electre, du nom de l'héroïne grecque qui tua sa mère Clytemnestre pour venger son père Agamemnon assassiné par cette dernière.

Les manifestations

- Vers trois ans, voire dès deux ans et demi, le petit garçon devient possessif avec sa mère, il demande plus de câlins et de tendresse. Il peut aussi chercher à entrer dans l'intimité sexuelle de ses parents en pénétrant, par exemple, sans frapper dans leur



chambre. Pour la petite fille, cette phase correspond au moment où elle fait du charme à son père, elle se blottit dans ses bras et cherche à attirer son attention, tandis que sa mère devient à la fois une rivale et un modèle. Freud désigne cette étape sous le nom de phase phallique, puisque le garçon, en pleine phase de découverte de son corps, est conscient que le pénis est un élément clé dans l'intimité de ses parents dont il est exclu.

- Ne réussissant pas dans ces manœuvres inconscientes de séduction, et sans pouvoir mettre de mots sur ce qu'il ressent, l'enfant va souvent refouler sa contrariété qui s'exprimera alors par des colères et des cauchemars, entre trois et cinq ans. Ce moment est appelé complexe de castration par Freud, car face au désir du garçon, c'est la punition donnée par le père ressentie comme la plus adéquate.

Dans le complexe d'Œdipe psychanalytique, tout se passe au niveau du fantasme chez l'enfant. Il s'agit d'un ensemble de

sentiments amoureux et hostiles ressemblant à l'histoire d'Œdipe. L'enfant qui vit son complexe d'Œdipe désire la mort de son rival et l'amour du parent de sexe opposé. Ainsi, un garçon désire que son père s'éloigne pour garder sa maman pour lui tout seul.

Freud va même plus loin en expliquant que l'enfant désire même plus : il désire un enfant de son parent de sexe opposé. Ainsi, la petite fille désire inconsciemment un enfant de son père. Freud estime que ce complexe est présent chez tous les enfants et il écrit : "J'ai trouvé en moi comme partout ailleurs, des sentiments d'amour envers ma mère et de jalousie envers mon père, sentiments qui sont, je pense, communs à tous les jeunes enfants.

- Pour sortir de cette situation, progressivement, entre trois et sept ans, l'enfant, dans un processus nommé par Freud la résolution, va renoncer à prendre la place du parent de même sexe, en refoulant dans son inconscient ses émotions et ses passions.

C'est l'âge, vers cinq ou six ans, où les petites filles veulent tout faire comme maman et où les petits garçons sont heureux d'adopter des comportements similaires à ceux de papa, de partager des activités avec lui.

Comment réagir ?

Moment clé pour la construction de la sexualité et de la personnalité, le complexe d'Œdipe est une étape normale mais qui demande de la part des parents une attention soutenue. Il faut expliquer à l'enfant, qui peut devenir agressif, qu'il ne pourra jamais se marier avec son père ou sa mère, mais qu'il trouvera aussi une personne différente avec laquelle il pourra faire comme ses parents.

L'autorité du père pose la limite par rapport au désir de l'enfant, elle sert à la petite fille à comprendre qu'elle ne pourra pas avoir avec lui les mêmes relations qu'il a avec sa mère, et au petit garçon que sa mère lui est interdite.

Le parent vers lequel se tourne momentanément l'agressivité de l'enfant doit continuer comme si de rien n'était, tandis que le préféré doit saisir les occasions de mettre l'autre en valeur.

Les conséquences sur l'adulte

Dans le développement de l'enfant, le complexe d'Œdipe mal résolu serait, pour Freud, à l'origine de la plupart des troubles psychiques chez les hommes.

Cependant, ce complexe ne semble pouvoir exister que dans une famille nucléaire (le père, la mère et les enfants vivant sous le même toit), et l'émergence de nouvelles formes de familles (monoparentales, homoparentales) conduit la psychanalyse moderne à considérer les cas où la figure paternelle est absente, intermittente, ou partagée entre plusieurs hommes. Le défaut d'une figure paternelle pouvant amener l'enfant à l'identification avec sa mère et donc, dans certains cas, à l'attrance vers des personnes de même sexe que lui.

S. H. Source Au féminin.com

HYPERTENSION

Le tensiomètre est nécessaire dans chaque foyer

Le président de la Fédération des hypertendus, M. Kheireddine Mokhbi, a souligné jeudi à Alger que le tensiomètre est un appareil indispensable et chaque foyer doit en disposer. Lors d'une journée de sensibilisation sur l'hypertension artérielle organisée à l'occasion de la Journée nationale de cette maladie célébrée le 11 novembre de chaque année, M. Mokhbi a précisé que le tensiomètre permet de prévenir la maladie et aux personnes qui en sont atteintes de surveiller leur tension. L'orateur a fait remarquer que l'hypertension artérielle est en hausse en Algérie et dans les autres pays du monde ajoutant que cette maladie qui était autrefois liée à l'âge, touche aujourd'hui même les jeunes. Le président de la fédération a plaidé pour le remboursement du prix du tensiomètre par la sécurité sociale au moins une fois tous les deux ans car "le prix de cet appareil n'est pas à la portée de toutes les personnes atteintes". Il a également appelé la sécurité sociale à rembourser à 100% les médicaments hypotenseurs, un taux qui ne concerne actuellement que les malades ayant subi un accident vasculaire cérébral. Parmi les facteurs favorisant l'hypertension, l'intervenant citera la hausse du taux de cholestérolémie, le régime alimen-

taire et le manque d'exercice physique. Pour sa part, le DR Hocine Zidani, spécialiste en médecine interne, a souligné la nécessité de réduire la consommation quotidienne du sel de table et de respecter l'apport moyen en sel (soit 5 grammes/jour) recommandé par l'OMS. La plupart des pays du monde, a-t-il précisé, ne respectent pas l'apport moyen recommandé par l'OMS, allant jusqu'à 9 grammes/jour. Alors qu'un apport de 2 à 3 grammes/jour est largement suffisant à

condition de réduire graduellement la consommation du sel de table qui est très indispensable à la vie. La seule consommation de médicaments hypotenseurs "ne suffit pas pour la prise en charge de la maladie, elle doit être accompagnée par une bonne hygiène alimentaire et la pratique d'activité sportive, mettant l'accent sur l'aspect préventif qui ne doit pas être négligé non plus". Il a également rappelé certains chiffres liés à l'hypertension artérielle qui vient en tête des

maladies mortelles dans le monde (8 millions de personnes par an). Selon la Société algérienne de l'hypertension artérielle (SAHA) et la Société algérienne des maladies cardiaques, le taux d'hypertendus a 29,1% de la population, seuls 30% des hypertendus bénéficient d'une bonne prise en charge, selon les spécialistes. L'hypertension peut provoquer l'AVC, les maladies cardio-vasculaires, l'insuffisance rénale et les troubles de vision. APS

LE VERTIGE REPRÉSENTE 12% DES CONSULTATIONS MÉDICALES AUX SERVICES ORL

Les spécialistes participant aux premières journées nationales d'oto-neurochirurgie, d'oto-rhino-laryngologie (ORL) et de chirurgie cervico-faciale, organisées samedi, à Alger, ont souligné que le vertige représente 12% des consultations médicales. Lors de cette rencontre scientifique, les médecins ont mis l'accent sur la gravité du vertige et sa propagation au sein de la société, outre la difficulté de diagnostiquer les raisons de cette maladie et la panique qui précède la perte de connaissance chez le sujet. Le vertige, qui touche toutes les catégories d'âge, peut

être le prodrome d'une pathologie, notamment la thrombose ou l'infarctus chez les personnes hypertendues ou souffrant de tumeurs cérébrales. Dans plusieurs cas, le vertige peut provoquer une mort subite, selon les spécialistes. Les maladies de l'oreille interne qui dans certains cas mènent à la surdité peuvent éventuellement donner le vertige, ont-ils souligné. Dans ce sens, les spécialistes ont souligné l'importance des examens cliniques auprès des spécialistes, de la sensibilisation et de la garantie des moyens nécessaires au diagnostic de

cette maladie. Par ailleurs, les intervenants ont souligné que le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière a donné son approbation pour doter certains services ORL en équipements, en vue de faciliter la prise en charge de la maladie du vertige et des tumeurs cérébrales. Evoquant les différents types de vertige, à savoir le vertige conjoncturel et le vertige qui dure plusieurs jours, les spécialistes ont insisté sur les traitements disponibles (radiologie), notamment le traitement psychologique. APS

Gratin de pâtes à la tomate



Ingrédients :

Utiliser les pâtes restantes ou faire cuire
400 g de pâtes
5 tomates
1 petite boîte de concentré de tomates
100 g de fromage râpé
2 gousses d'ail
1 botte de persil
Sel, poivre

Préparation :

Plonger les pâtes dans une casserole d'eau bouillie, ajouter une pincée de sel, laisser cuire 15 minutes. Egoutter et passer sous l'eau froide. Beurrer ou huiler votre plat. Couper l'ail et le persil ainsi que les tomates en petits morceaux.

Mélanger les pâtes, les tomates, le concentré de tomate et l'ail.

Mettre la préparation dans un plat à gratin. Recouvrir de fromage. Enfourner pendant 10 min à 180°. Au moment de servir, parsemer le gratin de pâtes à la tomate de persil.



Pommes gratinées

Ingrédients :

6 pommes
1 citron
500 g de sucre en poudre
100 g de beurre.

Préparation :

Préparer un sirop : porter 1 litre d'eau à ébullition avec le sucre et le zeste du citron.

Eplucher les pommes. Les arroser d'un jus de citron. Les faire pocher entières dans le sirop pendant 15 à 20 min jusqu'à ce qu'elles soient fondantes à cœur. Egoutter et les laisser complètement refroidir.

Préchauffer le four th. 8 (240°C). Mettre les pommes dans un plat à gratin. Les arroser de beurre fondu. Faire gratiner au four 10 à 12 min afin qu'elles caramélisent légèrement. Servir chaudes ou tièdes.

LA DOUCHE

PROFITER DE CE MOMENT DE DÉTENTE

La douche c'est pratique et idéal pour se réveiller. Mais en cette saison où tout appelle à la détente, on renouerait bien avec l'art du bain. Ce qu'il faut savoir et prévoir pour tirer tous les bienfaits de ces quelques minutes rien qu'à nous.

A faire :

Le moment le plus propice pour un bon bain, c'est le soir avant de se coucher. On remplit suffisamment la baignoire pour que l'eau arrive juste au-dessus de la poitrine et l'on verse quelques gouttes d'huiles essentielles. Le tilleul et ses vertus anti-stress, la lavande apaisante, le genévrier qui aide à éliminer les toxines ou encore le pin et l'eucalyptus pour leurs propriétés décongestionnantes, idéal si on est enrhumé.

Envie d'hydratation ? On préférera les huiles de bains qui permettent de nourrir intensément



la peau. Sous l'effet de la chaleur, nos pores se dilatent, on en profite aussi pour se faire un masque.

Le plus : avant de se glisser dans notre bain, on dépose notre serviette sur le radiateur. On la récupérera toute chaude en sortant de l'eau...

A ne pas faire :

Un bain de moins de 15 minutes ne permettra pas à notre corps de se détendre totalement, mais au-delà de 20

min, c'est la garantie de ressortir la peau toute fripée. Bien sûr, on évite de laisser l'eau chaude couler, non seulement pour des raisons écologiques mais aussi par précaution. Rester dans une eau dont la température est trop élevée (plus de 39°C) n'est, en effet, pas recommandé pour la circulation sanguine (et la fermeté de notre peau !).

Bien détendue, on sort de l'eau pour se blottir dans notre peignoir moelleux sans s'être

séchée. Erreur ! L'éponge va absorber l'humidité et la retenir pour mieux nous refroidir. Dans le meilleur des cas, tous les bénéfices du bain vont s'envoler parce que nos muscles vont se recontracter, dans le pire, on est quitte pour un bon rhume...

L'astuce : Une fois sortie, on se frictionne avec sa serviette toute chaude. Puis on se blottie dans notre peignoir !

LA PROPRETÉ DU JEUNE ENFANT

Une étape importante à lui apprendre en douceur



La majorité des enfants acquièrent spontanément les mécanismes de la propreté entre 2 1/2 ans et 3 ans. Cependant, deux enfants sur dix ont plus de difficultés.

Comment allez-vous vous y prendre pour cet apprentissage important de la vie de votre enfant ? Une chose est sûre : ce n'est pas en le punissant ou en le forçant à rester sur le pot

que vous y parviendrez ! Voici quelques conseils à méditer pour réussir cette étape importante.

L'apprentissage se fait par étapes :

D'abord, la propreté diurne, puis nocturne par la suite ; selon le sexe, cela se fait plus ou moins tôt : les filles sont plus précoces que les garçons. Il est difficile d'exiger d'un enfant qu'il soit propre avant l'âge de 18 mois car il doit avoir la maturité nécessaire, à la fois psychologique et physique, pour comprendre ce que l'on attend de lui et il doit s'y montrer prêt.

Lui proposer le pot régulièrement, après les repas, par ex. Cela ne doit pas être l'objet ni

d'un enjeu entre parents et enfant, ni d'une compétition ; l'apprentissage de la propreté doit être vécu par l'enfant sans contrainte. Il faut lui expliquer, l'écouter, avoir un discours bienveillant.

Ce n'est pas un drame s'il n'est propre la nuit qu'à 4 ans. Les explications doivent être claires, simples, sans tabou, sans moquerie, sans vulgarité. Ne le grondez pas s'il s'est oublié la nuit.

Certaines situations peuvent faire régresser l'enfant :

Entrée en classe, naissance d'un autre enfant... Là encore, relativisez : dialogue et compréhension sont de mise.

A S T U C E S

Pour avoir un teint éclatant



Ecrasez un avocat et une carotte cuits ensemble, ajoutez un œuf, une c. à s. de miel et deux de crème fraîche. Mélangez et passez cette mixture sur le visage. Laissez poser 15 min et rincez.

Trace de couleur sur la peau après coloration des cheveux



Afin de les éliminer, mouillez du papier essuie-tout et trempez le dans de la cendre de cigarette, frotter la tache de coloration, rincer et c'est parti.

Un fond de teint uniforme



Posez toujours votre fond de teint sur l'ensemble du visage pour obtenir un fini impeccable (y compris sur les paupières et les lèvres).

Faire tenir son rouge à lèvres



Avant d'appliquer votre rouge à lèvres, mettez un peu de fond de teint sur vos lèvres et poudrez-les.

Mots Croisés N°160

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

Horizontalement :

1. Ancienne prairie située devant Saint-Germain-des-Prés
2. Restitue. Organe femelle chez certains champignons
3. En les. Inexistant. Défense contre les aéronefs
4. Anion. Mince
5. Cache-sexe. Éventuelle
6. Conscients. Ville de Galilée
7. Poète espagnol (1534-1597). Cheval-vapeur
8. Inventa le macadam. Épuisera
9. Elle fut changée en génisse. Pratiques un sport d'hiver. Écorce de chêne moulue
10. Pronom relatif. Boissons à base de lait de vache
11. Pressa. Influence réciproque
12. Distrait. Personne toute autorité

Verticalement :

1. Antérieur à l'Islam
2. Décidé. Concis
3. Pendant. Nidifia. Bibi
4. Acide désoxyribonucléique. Petons. Conservé
5. Affaiblie. Bateau
6. Consolidée
7. Obscur. Andouiller
8. Attribue un avantage à. Ruées (anglic.)
9. Par exemple. Cinéaste et producteur américain (La guerre des étoiles). Institut du monde arabe
10. Errera. Colombin
11. Centre national de la cinématographie. Salit
12. Chaudière. Peine. Dans le verbe

SUDOKU N°160

5	3		8	4		6		
	9		5	6				2
				9			8	
7	5		2	3		4	9	1
3			6		7			5
				5		7		6
		3				9	6	
4	6	2						
			1	7	6		4	3

PYRAMIDE N°160

- 2 Cours, vole ...
- 3 + E Salut passé.
- 4 + S Urne florale.
- 5 + L A deux, trois voire mille temps.
- 6 + T N'existent que pour les maîtres.
- 7 + I Comme certaines cartes.
- 8 + N Bavent.
- 9 + S Récurant.
- 10 + A Spécialiste des langues de l'est.
- 11 + I Dégradante.

SOLUTIONS

MOTS CROISÉS N°159

POSTERIORITE
OPERCULE . LET
Z . CILS . UTILE
ZOO . OEUVRE . T
ORNER . REUNIE
D . DREIGES . LR
IDEE . CESTAS .
BREVETE . ANIS
OO . ALESE . GEL
RUINER . SOLDA
GEV . VESSIE . V
OTERA . DEESSE

SUDOKU N°159

3	2	9	6	4	8	1	5	7
4	5	6	9	7	1	8	3	2
8	7	1	5	2	3	9	6	4
5	1	7	2	9	4	6	8	3
2	9	3	7	8	6	5	4	1
6	8	4	3	1	5	7	2	9
7	4	8	1	6	2	3	9	5
9	3	2	8	5	7	4	1	6
1	6	5	4	3	9	2	7	8

PYRAMIDE N°159

LE
CLE
CIEL
CELUI
ECUEIL
RECUEIL
CISELEUR
SECUAIRE
ECLAIREUSE
ESCALIETEUR
STERCULI-
ACEE

PROGRAMME TÉLÉ



09h30 : El badra
10h00 : Waqfet arafa
11h30 : Madaihe diniya
12h00 : Journal en français
12h20 : Louiza Fernanda
13h30 : Beyt djedi I
14h20 : National géographie
15h00 : Baraka
16h30 : Abtal nindja
16h50 : Of side
17h15 : Le 5e pilier "el hadj"
18h00 : Journal en amazigh
18h25 : El badra I
19h00 : Journal en français
+météo
19h35 : Tlemcen
20h00 : Journal en arabe
20h45 : Nass m'lah city I
21h00 : Le souhait d'enfant
22h30 : Madaihe diniya
00h00 : Journal en arabe



06:00 Tabaluga
06:30 Zoé Kézako
06:45 Tfo
08:25 Météo
08:30 Téléshopping
09:15 Seconde chance
09:40 Seconde chance
10:05 Seconde chance
10:35 Seconde chance
11:05 Météo
11:10 Ugly Betty
11:55 Petits plats en équilibre
12:00 Les 12 Coups de Midi !
12:50 L'affiche du jour
13:00 Journal
13:40 Petits plats en équilibre
13:50 Météo
13:55 Les feux de l'amour
14:50 Soeurs de coeur
16:40 New York, police judi-

ciaire
17:30 Grey's Anatomy
18:20 Tournez manège !
19:10 Le juste prix
19:50 La prochaine fois, c'est chez moi
19:55 Météo
20:00 Le journal
20:35 C'est ma Terre
20:38 Courses et paris du jour
20:40 Météo
20:45 Mes amis, mes amours, mes emmerdes
21:40 Mes amis, mes amours, mes emmerdes
22:40 New York, unité spéciale
23:30 New York, unité spéciale
00:20 New York, police judiciaire
01:10 Au Field de la nuit
02:15 Sept à huit
03:10 Vidocq
04:55 Musique
05:25 Reportages



06:00 Les Z'Amours
06:29 Point route
06:30 Télématin
09:05 Dans quelle éta-gère
09:10 Des jours et des vies
09:35 Amour, gloire et beauté
09:55 C'est au programme
10:50 Météo
10:55 Motus
11:25 Les Z'Amours
12:00 Tout le monde veut prendre sa place
12:50 Le progrès en questions
12:55 Météo
13:00 Journal
13:48 Soyons prévoyants
13:50 Météo
13:55 Consomag
14:00 Toute une histoire
15:10 Comment ça va bien !
16:15 Le Renard
17:10 Paris sportifs
17:15 En toutes lettres
17:55 CD'aujourd'hui
18:00 On n'demande qu'à en rire

19:00 N'oubliez pas les paroles
19:50 Météo
19:55 Image du jour
20:00 Journal
20:30 Soyons prévoyants
20:32 Tirage du Loto
20:34 Météo
20:35 Cold Case
21:15 D'art d'art
21:20 Cold Case
22:05 Ma maison de A à Z
22:10 Complément d'enquête
23:55 Expression directe
00:00 Dans quelle éta-gère
00:05 Journal de la nuit
00:10 Météo
00:15 CD'aujourd'hui



06:00 Euronews
06:40 Plus belle la vie
07:10 Ludo
09:10 C'est pas sorcier
09:40 Des histoires et des vies
10:35 Côté maison
11:10 Côté cuisine
11:40 Consomag
11:44 Le 12/13
11:45 Météo
11:50 Edition de l'outre-mer
11:55 Météo
12:00 Journal régional
12:25 Journal national
12:55 Météo
13:00 Direct chez vous !
13:35 En course sur France 3
13:50 Inspecteur Derrick
14:50 Keno
15:00 Les baroudeurs
16:38 Culturebox
16:40 Slam
17:10 Un livre un jour
17:20 Des chiffres et des lettres
18:00 Questions pour un champion
18:35 Les étoiles du sport
18:40 19/20
18:43 Edition locale
18:58 Journal régional
19:25 Journal national
19:58 Météo
20:00 Tout le sport

20:05 Les étoiles du sport
20:10 Plus belle la vie
20:35 Hors-série
20:36 Pétain, un héros si populaire
21:30 Post-scriptum
22:25 La minute épique
22:27 Météo
22:30 Soir 3
22:55 Ce soir (ou jamais !)
00:20 Tout le sport
00:25 La case de l'oncle Doc
00:26 La promesse de Biscotine
01:15 Libre court
01:16 Récits de Sam



07:20 Disney Kid Club
08:25 Météo
08:30 M6 clips
08:40 Météo
08:45 M6 boutique
10:00 Météo
10:05 Dr Quinn, femme médecin
10:55 Dr Quinn, femme médecin
11:40 Une nounou d'enfer
12:10 Une nounou d'enfer
12:40 Météo
12:45 Le 12 45
12:55 Une nounou d'enfer
13:20 Une nounou d'enfer
13:40 Météo
13:45 Mélodie d'un soir
15:40 La clinique du coeur
17:35 Un dîner presque parfait
18:45 100 % mag
19:40 Météo
19:45 Le 19 45
20:05 Scènes de ménages
20:40 Men In Black II
22:15 Gomez vs Tavarès
00:10 Shark : Oeil pour oeil



19:00 Arte Journal
19:30 Les nouveaux paradis
19:55 Au royaume des pieuvres géantes
20:40 Affaires privées

22:30 Patrice Chéreau, le corps au travail
23:50 Steve Reich
00:40 When Fish Fly
01:15 Le dernier témoin



06:00 Gym direct
07:30 Télé achat
09:00 Le meilleur de l'art de vivre
09:45 Morandini !
10:50 24h people
11:30 A vos recettes
12:00 Papa Schultz
12:25 Papa Schultz
12:55 Papa Schultz
13:35 Maigret
15:15 Maigret
17:00 Drôles de vidéos
18:30 Le nouveau journal
18:45 Morandini !
19:55 24h people
20:40 Prémumé innocent
22:30 Prémumé innocent
00:00 Morandini !
01:00 24h people
01:40 C'est arrive sur la 8
02:00 Maigret
03:30 Voyage au bout de la nuit



06:40 Téléachat
09:45 Physique ou chimie
10:45 Tellement vrai
12:15 Friends
12:40 Friends
13:05 Friends
13:35 Commissaire Moulin
15:30 Opération déco
16:25 Disney Break
16:26 Hannah Montana
16:50 Les sorciers de Waverly Place
17:15 12 Infos
17:35 Physique ou chimie
18:40 Stargate Atlantis : Trio
19:30 Stargate Atlantis
20:35 Capitaine Corelli
22:50 La maison du bluff
03:00 Programmes de nuit

LA SELECTION DU JOUR

france 3

20h10

Plus belle la vie



Alors que Léo croit savoir qui a tenté de l'écraser, Benoît se fait monter la tête et craint de tomber dans un traquenard. Quant à Mirta, parviendra-t-elle à convaincre Rudy de l'aider ?

france 2

19h00

N'oubliez pas les paroles



Présentateur : Nagui.

Dans ce jeu musical, tous les jours, les candidats peuvent gagner jusqu'à 100 mille euros ! Ils doivent connaître les plus grands standards de la chanson française d'hier à aujourd'hui. Les participants chantent en karaoké avec un orchestre live, quand les paroles s'arrêtent, pour gagner, ils ne doivent pas oublier les paroles ! Un défi à partager entre amis ou en famille

Direct8

20h40

Prémumé innocent



Présentateur : Jean-Marc Morandini.

Au sommaire : «Le nouveau dossier Gregory». Le dossier Gregory vient à nouveau d'être relancé. La justice va procéder à de nouvelles analyses. Prémumé innocent revient sur le dossier Gregory, les errements et les erreurs d'une enquête hors norme. - «Le pacte diabolique des parents : tuer les enfants». Qui, dans le couple a pris la décision de tuer les deux enfants ? - «Les enfants tueurs de Liverpool».



Web : www.lemidi-dz.com

Directrice de la publication : Saïda Azzouz

e-mail : direction@lemidi-dz.com

Rédactrice en chef : Sihem Henine

e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine - Tel/Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba 24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou Cité Mohamed-Boudiaf BT 29 A Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 026.21.56.78
Bureau régional de Béjaïa : Cité des 600-Logements BT B03 Ihaddadene - Béjaïa - Tel/Fax : 034.21.56.13.

Impression : Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire : SGA Bouzaréah : 02100007113000214 clé 16
CCP : 37 22 55 clé 54
Adresse : 26 rue Didouche-Mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Moussa Touati et la défense de l'indépendance de l'Algérie

Le président du Front national algérien (FNA), Moussa Touati a affirmé, samedi à Tiaret, que l'objectif principal de son parti est la défense de l'indépendance de l'Algérie dans les domaines socio-économiques.

Abordant les échéances électorales de 2012, M. Touati a rappelé, lors d'une rencontre avec les militants de sa formation politique, que "le militant, pour s'y préparer", doit s'imprégner des principes et de la culture politique du FNA dont "l'objectif essentiel est de défendre l'indépendance de l'Algérie dans les domaines socio-économiques". "Le temps est venu pour rattraper le retard et d'entamer la préparation des militants aux prochaines échéances de



2012", a souligné M. Touati, précisant que "celui qui veut se porter candidat" du parti au prochain rendez-vous électoral, doit "faire preuve de deux années minimum d'adhésion" au parti.

"Le FNA est à la recherche du militant de bonne moralité jouissant de l'esprit de responsabilité envers les citoyens et sa formation politique", a-t-il dit.

RSF fustige le Maroc

L'ONG Reporters sans frontières a "fermement" condamné le Maroc pour avoir bloqué "l'accès à l'information des journalistes étrangers et l'acharnement dont sont victimes", les correspondants étrangers souhaitant se déplacer vers El-Ayoune occupée.

Dans un communiqué titré "Halte aux expulsions forcées et aux retraits des accréditations des journalistes étrangers", RSF rappelle que depuis l'attaque des forces d'occupation marocaines, de lundi dernier, au Sahara occidental, "les autorités maro-

caines continuent de verrouiller l'accès des journalistes" à El-Ayoune. L'ONG appelle les autorités marocaines à "cesser la censure sur les événements en cours" à El-Ayoune et estime que "le royaume doit faire face à ses responsabilités et laisser les journalistes effectuer leur travail". Le ministère marocain de la Communication a retiré son accréditation au correspondant du quotidien ABC et de la Radio espagnole RNE, Luis de Vega", rappelle RSF, précisant que le journaliste espagnol est correspondant depuis 9 ans dans le royaume.

Un nouvel ambassadeur de Pologne en Algérie

Le gouvernement algérien a donné son agrément à la nomination de Michal Radlicki, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République de Pologne auprès de la République algérienne démocratique et populaire, a indiqué dimanche le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.



Une nouvelle génération de licences à l'USTHB

Une nouvelle génération de licences sera proposée, en prévision de l'année 2011-2012, par l'université des sciences et des technologies Houari-Boumediene (USTHB) a indiqué, hier, son recteur, Benzaghrou Benali. "Les licences mises en place depuis six ans ont fait l'objet de réflexion. Celle-ci, entamée en avril dernier, vise l'enrichissement du contenu des soixante licences existantes mais également la proposition de nouvelles offres de licence", a déclaré M. Benzaghrou, qui s'exprimait dans le cadre d'une conférence de presse animée à l'occasion de la rentrée univer-

sitaire. Il a ajouté qu'en vertu de cette démarche, qui s'inscrit "dans l'esprit même du système LMD", c'est l'université qui élabore, elle-même, les offres de formation et les adapte continuellement aux évolutions de la science et de la technologie, d'une part, ainsi qu'aux évolutions de son environnement, particulièrement tout ce qui a trait au marché de l'emploi, d'autre part. S'agissant de l'année universitaire 2010-2011, le recteur de l'USTHB a indiqué que le nombre total d'étudiants suivant leur cursus universitaire est de 28.000, dont 6.342 bacheliers inscrits.

Chaussures et chaussettes de Madoff aux enchères samedi soir à New York



Une mise aux enchères de la garde-robe et des objets personnels de Bernard Madoff, condamné à 150 ans de prison pour escroquerie en juin 2009, et de son épouse, était attendu samedi soir à New York. Le catalogue de vente présente près de 400 lots saisis au domicile des Madoff à New York, montrant le goût

immodéré de l'ancien financier de 72 ans et de sa femme Ruth pour le luxe. Il comprend même des chaussettes et des chaussures. Le produit de la vente aux enchères est destiné à indemniser les investisseurs grugés par la gigantesque escroquerie mondiale découverte fin 2008, dont certains ont perdu tout leur patrimoine.

Figurent notamment une paire de pantoufles en velours noir doublées de feutrine rouge et portant les trois lettres B.L.M. (Bernard Lawrence Madoff), brodées au fil d'or, mais aussi un piano à queue Steinway ou une bague en platine sertie d'une émeraude, estimée entre 50.000 et 62.500 dollars. D'autres objets, plus ordinaires, comme un aspirateur, de la vaisselle, des draps, un écran plat ou des CD, cherchent également preneur.

Hors-la-loi remporte deux importants prix au 18^e Festival international du cinéma de Damas

Le film Hors-la-loi de Rachid Bouchareb a remporté le grand prix du 18^e Festival international du cinéma de Damas et le prix du meilleur film arabe, a-t-on appris dimanche auprès de la délégation algérienne ayant pris part à cet événement culturel.

Le représentant de la ministre de la Culture au Festival, le critique de cinéma Ahmed Bedjaoui a indiqué dans un point de presse improvisé à l'aéroport international Houari-Boumediene, que "le jury était unanime pour décerner les deux prix au film de Bouchareb".

"C'est la première fois qu'un film remporte deux importants prix lors d'un festival. Ce film a impressionné le public et les membres du jury par la maîtrise technique et le discours qu'il portait. C'est désormais le porte drapeau des causes justes, notamment, l'anticolonialisme", a souligné M. Bedjaoui.

Il a, par ailleurs, rappelé que le film Hors-la-loi, dont la sélection au 63^e Festival international de cinéma de Cannes, a suscité en France une campagne hostile chez certains nostalgiques du passé colonial, "est sorti le 5 novembre dans les salles aux Etats-Unis d'Amérique et qu'il sera diffusé sur les chaînes de télévision françaises Canal+ et France 2 d'ici deux années".

Hors-la-loi aborde à travers une fiction, la lutte du peuple algérien contre l'oppression et son combat pour se libérer du joug colonial.

Le casting de ce long-métrage de 2h18 mn comprend les comédiens, Jamel Debbouze (Saïd), Roschdy Zem (Messaoud), Sami Bouajila (Abdelkader), Chafia Boudraa (La mère), Ahmed Benaïssa (Le père) et Bernard Blancan (Colonel Faivre).

Il raconte l'histoire de trois frères, Saïd, Messaoud et Abdelkader.

Leurs destins sont différents, mais leur combat est le même, celui de vivre en paix et dans la dignité, car ils sont liés par leur attachement à leur mère et à leur patrie.

Cette famille a été d'abord dépouillée dans les années 30 de sa terre dans la région des Hauts-Plateaux, puis victime des massacres du 8 mai 1945.

L'aîné, Messaoud, engagé en Indochine, s'initie aux techniques militaires et découvre la lutte des Vietnamiens. Plus instruit et politisé, Abdelkader milite dans la clandestinité. Saïd, qui a emmené sa mère à Paris, dans le bidonville de Nanterre, entre dans les milieux marginaux de Pigalle et fait fortune.

Au début de la guerre de Libération nationale, toute la famille se retrouve à Paris. Responsable au sein de la Fédération de France du Front de libération nationale, Abdelkader amène ses deux frères à le rejoindre dans cette bataille, ils rencontreront aussi des Français solidaires à leur combat.

APS



"Hors-la-loi" aborde à travers une fiction, la lutte du peuple algérien contre l'oppression et pour se libérer du joug colonial. Il raconte l'histoire de trois frères dont les destins sont différents, mais qui se retrouvent dans le même combat, celui de vivre en paix et dans la dignité, car ils sont liés par leur attachement à leur mère et à leur patrie.



Très Libre



Horaires des prières

Annaba	Skikda	Constantine	Béjaïa	Alger	Mostaganem	Oran	Tlemcen
Fadjr : 5h31	Fadjr : 5h34	Fadjr : 5h35	Fadjr : 5h41	Fadjr : 5h50	Fadjr : 6h01	Fadjr : 6h04	Fadjr : 6h06
Dohr : 12h14	Dohr : 12h17	Dohr : 12h19	Dohr : 12h25	Dohr : 12h33	Dohr : 12h45	Dohr : 12h48	Dohr : 12h50
Asr : 14h59	Asr : 15h03	Asr : 15h05	Asr : 15h10	Asr : 15h19	Asr : 15h32	Asr : 15h36	Asr : 15h40
Maghreb : 17h20	Maghreb : 17h24	Maghreb : 17h26	Maghreb : 17h31	Maghreb : 17h39	Maghreb : 17h53	Maghreb : 17h56	Maghreb : 18h01
Icha : 16h47	Icha : 18h50	Icha : 18h52	Icha : 18h58	Icha : 19h06	Icha : 19h18	Icha : 19h22	Icha : 19h25

RÉCLAMANT L'OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE SUR L'ASSAUT SANGLANT

Une pétition internationale pour El-Ayoun

Les cosignataires de la pétition, auxquels se sont joints les Verts et des partis et syndicats français, exigent également la libération «immédiate» de tous les prisonniers, détenus politiques et prisonniers d'opinion condamnés sur des "motifs fallacieux de droit commun", ainsi que le libre accès de tous observateurs et journalistes internationaux.

PAR MASSINISSA BENLAKEHAL

Des associations solidaires avec le peuple sahraoui et 60 organisations membres du comité international du Forum social mondial ont lancé une pétition pour l'ouverture d'une enquête internationale sur les événements qui se déroulent depuis le 8 novembre à El Ayoun occupée suite à l'assaut des forces de l'ordre marocaines contre le campement de civils sahraouis de Gdaim Izik. Dans ce document,



destiné aux gouvernements marocain et français, à l'Union européenne, à l'Onu, au Conseil des droits de l'Homme de l'Onu, à la Minurso et à l'Union africaine, les signataires exigent que cette enquête se penche sur le «sort des personnes disparues et les conditions de décès de celles retrouvées mortes», suite à l'attaque marocaine. Ils demandent aussi «la fin

immédiate de toute répression de la population sahraouie dans toutes les villes du Sahara occidental occupé ainsi que dans toutes les villes du sud du Maroc où vit la population sahraouie, et le retrait des forces armées d'occupation». Les cosignataires, auxquels se sont joints les Verts et des partis et syndicats français, exigent également la libération «immédiate» de tous

les prisonniers, détenus politiques et prisonniers d'opinion condamnés sur des "motifs fallacieux de droit commun", ainsi que le libre accès de tous observateurs et journalistes internationaux, l'extension de la mission de la Minurso à la surveillance du respect des droits de l'Homme et à la protection de la population sahraouie et que la France «cesse de s'opposer à cette

extension». Pour les initiateurs de l'appel "Halte à la répression sanglante au Sahara occupé par le Maroc", la répression qui s'est abattue sur les civils sahraouis marque une "nouvelle et particulièrement grave manifestation de la politique coloniale du Maroc et de son refus de respecter le droit international, et le droit du peuple sahraoui à son autodétermination". Afin de récolter le maximum d'adhésion à l'appel, ses initiateurs, parmi les amis de la RASD notamment, ont précisé les adresses des cinq destinataires et offert le choix de signer en ligne sur trois sites complémentaires, à savoir : (<http://sahararights.net/>) (http://petitions24.net/sahara_occidental_droit_delhomme) (repris par l'appel de Manu Chao : (<http://www.manuchao.net/news/sahara-urgent.fr/index.php>), (<http://www.jesigne.fr/halte-a-la-repression-sanglante-au-sahara-occidental>))

Ils ont signalé que d'autres sites sont à venir pour faire mobiliser le plus grand nombre de personnes et d'associations.

M. B.

Publicite

